

# DK NEWS



**Horaire des prières**

Fajr: 05h42 Dohr: 12h32  
Asr: 15h30 Maghreb: 17h56 Isha: 19h16

**MÉTÉO**

Alger : 29° 18°  
Oran : 25° 14°  
Annaba : 25° 17°  
Béjaïa : 25° 17°  
Tamanrasset: 31° 22°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Mardi 29 octobre 2024 / 26 Rabi Al thani 1446 - N° 3688 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - CUBA

**Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le Général de Corps d'Armée cubain Joaquin Quintas Sola**

P. 24

ALGÉRIE - AFRIQUE

**L'Algérie élue à la vice-présidence de la Conférence des présidents des parlements africains**

P. 24

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS AFRICAINS

**La délégation algérienne reçue à Accra par le président du Parlement du Ghana**

P. 24

ALGÉRIE - OMAN

**ARRIVÉE DE TEBBOUNE À MASCATE POUR UNE VISITE D'ETAT AU SULTANAT D'OMAN**

## Des relations profondément enracinées et une volonté ferme de renforcer et d'intensifier la coopération bilatérale

L'Algérie et le Sultanat d'Oman, pays frère, sont liés par des relations profondes, portées par une volonté ferme des dirigeants des deux pays d'impulser une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale et d'établir un partenariat stratégique englobant tous les domaines. Ces relations qui se distinguent par une convergence de vues et de positions concernant les questions arabes, régionales et internationales, sont appelées à se consolider à l'occasion de la visite d'Etat que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, effectuera à partir de ce lundi au Sultanat d'Oman, où il aura des entretiens avec le Sultan Haitham ben Tariq, sur les questions régionales et internationales, notamment la question palestinienne, et les questions liées à la coopération bilatérale. Cette visite se veut une opportunité importante pour renforcer et promouvoir les liens étroits de fraternité, d'amitié historique et d'entente unissant les deux pays, à la hauteur des aspirations des deux peuples frères. Elle permettra également de définir de nouveaux domaines à caractère prioritaire pour la coopération bilatérale dans les différents secteurs intéressant les deux pays. P. 24



**PARLEMENT**

**Le ministre de la Communication présente un exposé devant la Commission des finances et du budget**

P. 4

**TRAVAIL**

**Alger: des portes ouvertes sur la sécurité professionnelle et la prévention des accidents de travail**

P. 4

**SIDÉRURGIE**

**Jijel : AQS prévoit d'exporter 800.000 tonnes de produits sidérurgiques, d'ici à la fin 2024**

P. 6

**SANTÉ**

**ALLERGIES  
9 astuces  
surprenantes  
pour arrêter  
d'éternuer**

Pp 12-13

**F O O T B A L L**

**LIGUE 2 AMATEUR  
(7<sup>e</sup> J. GR. CENTRE-OUEST)  
1<sup>re</sup> victoire  
du RCA, la JSEB  
et le NAHD  
battus**

P. 22



**MÉDÉA**

**Projection  
de films et  
documentaires  
sur la Révolution  
du 1<sup>er</sup> novembre  
1954**

P. 16

**PROTECTION CIVILE**

**La protection  
civile prend part  
à la 26<sup>e</sup> session  
ordinaire et la  
57<sup>e</sup> session du  
Conseil exécutif  
de l'OIPC**

P. 2

## PROTECTION CIVILE

### La Protection civile prend part à la 26e session ordinaire et la 57e session du Conseil exécutif de l'OIPC



Le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Boughlef, prend part aux travaux de la 26e session ordinaire et à la 57e session du Conseil exécutif de l'Organisation internationale de protection civile (OIPC), prévues du 28 au 30 octobre au Caire (Egypte), indique lundi un communiqué de la Protection civile.

Le Colonel Boughlef sera accompagné du directeur d'études à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le Colonel Doudah Guerrache.

Les participants à ces deux sessions discuteront des "différentes questions intéressant l'OIPC", selon la même source.

## COMMERCE

### Relizane : large campagne pour mettre un terme au commerce illicite sur les trottoirs et les bordures des routes



Les services de l'APC de Relizane ont lancé, dimanche, en collaboration avec la direction de la Sûreté de wilaya, une large campagne de lutte contre le commerce illicite sur les trottoirs et les bordures des routes, au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris, dimanche, du P/APC Mohamed Bensetal.

Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite et la réorganisation des marchés, une large campagne d'assainissement des routes et des trottoirs des marchands illicites a été lancée, dimanche, notamment à proximité du marché couvert, des grandes artères de la ville et des routes, a souligné le P/APC.

## ORAN

### relogement de 20 familles dans des habitations décentes dans la commune de Bir El-Djir

Les services de la wilaya d'Oran ont procédé, dimanche, au relogement de 20 familles occupant des bâtisses précaires situées au niveau de la Délégation communale d'El-Othmania, dans des logements publics locatifs (LPL), implantés dans la commune de Bir El-Djir, a-t-on appris de ces services. L'opération intervient en application des directives du wali d'Oran, Saïd Sayoud, a indiqué la même source, précisant que les 20 familles ont été relogées dans des LPL réalisés au niveau du site dit des 1.201 logements de la cité "Pépinère", dans la commune de Bir El-Djir.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 4 morts et 114 blessés le week-end dernier (Sûreté nationale)



Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 114 autres ont été blessées dans 86 accidents de la route survenus en zones urbaines le week-end dernier, indique lundi un bilan des services de la Sûreté nationale.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon les données des services compétents de la Sûreté nationale.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

## 7 morts et 164 blessés en 24 heures (Protection civile)

Sept (7) personnes sont décédées et 164 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique lundi un communiqué de la Protection civile.

Les cinq accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, Biskra, Constantine, Illizi, M'sila, Djelfa et Saïda, précise la même source.

Par ailleurs, l'intervention la Protection civile de la wilaya d'Annaba a permis l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un appartement où aucune victime n'a été déplorée, note le communiqué.

## EDUCATION

### Médéa: de nouvelles structures éducatives pour la rentrée scolaire 2025/2026



Le secteur de l'éducation nationale sera renforcé, à Médéa, à la rentrée scolaire 2025/2026 de nouvelles structures éducatives appelées à garantir de meilleures conditions de scolarisation, a indiqué dimanche le directeur local de l'éducation.

Pas moins de vingt-six structures scolaires couvrant les trois paliers sont actuellement en chantier à travers de nombreuses communes, a fait savoir le directeur de l'éducation, Zinneddine Benbouzid, lors de la 3e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Selon ce responsable, onze écoles localisées, entre autre, à Médéa, Berrouaghia, Ouzera, El-Aouinet, El-Aissaouia, Guel-el-Kebir et El-Aizzizia, sont en cours de construction, précisant que le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces structures oscille entre 10 et 95%. Trois écoles situées dans les communes de Médéa et Ouzera seront livrées au secteur à la fin du mois d'octobre courant.

## INTEMPÉRIES

### Interventions de la Protection civile dans plusieurs wilayas pour procéder au pompage des eaux pluviales



Les unités de la Protection civile sont intervenues pour procéder au pompage des eaux pluviales, suite aux intempéries enregistrées dimanche soir dans plusieurs wilayas du pays, indique un communiqué des mêmes services.

Les unités de la Protection civile ont mené plusieurs opérations de pompage des eaux pluviales dans les wilayas de Laghouat, Djelfa et Naâma, précise la même source.

Les mêmes services sont intervenus pour pomper les eaux pluviales dans les communes de Brida (Laghouat), de Messâad (Djelfa) et de Ain Ben Khelil (Naâma), selon le communiqué.

## HABITAT

### Tlemcen: inauguration d'établissements scolaires et de santé et lancement d'autres projets



Les autorités locales de la wilaya de Tlemcen ont procédé, dimanche, en compagnie de membres de la famille révolutionnaire, à l'inauguration de plusieurs infrastructures scolaires et à la pose de la première pierre de chantiers de réalisation de logements et d'infrastructures de santé, répartis à travers plusieurs communes, et ce, dans le cadre de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale. A cette occasion, deux lycées, le premier baptisé du nom de Malek Bennabi et le second baptisé du nom de Sidjilmassi Belkacem, situés respectivement dans la commune de Sidi El-Abdelli et à la cité Abou Tachfine, dans la commune de Tlemcen, programmés pour la rentrée scolaire de cette année, ont été inaugurés, signale-t-on.

Par ailleurs, le nouveau siège de la daïra de Chetouane et la polyclinique réalisée dans la commune de Amier, baptisée du nom du Chahid "Feroui Seghir", ont été également inaugurées à cette occasion, qui a été marquée aussi par la pose de la première pierre des chantiers de réalisation d'une polyclinique implantée au quartier " El-Hamri", dans la commune de Chetouane, et de 30 logements promotionnels aidés (LPA), situés à la cité "Ouzidane", dans la même collectivité locale, indique-t-on.

## MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE "L'écoute directe" des préoccupations du citoyen constitue "l'objectif" des inspections d'équipements publics

Le Médiateur de la République, Madjid Ammour, a affirmé, à Oum El Bouaghi, que "l'écoute directe" des préoccupations des citoyens constitue l'objectif visé à travers l'inspection d'équipements publics.

"Ces équipements publics confirment, d'ailleurs, que les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se concrétisent de jour en jour sur le terrain et les citoyens le constatent", a déclaré M. Ammour à la presse après avoir inspecté des structures publiques, dans la wilaya, où il a longuement écouté les préoccupations de plusieurs citoyens.

Le Médiateur de la République a souligné que le président de la République "insiste sur la nécessité de prendre en charge, de manière optimale, les préoccupations des citoyens, de répondre à leurs aspirations et de leur fournir des prestations de qualité".

S'agissant de la prise en charge des préoccupations exprimées, M. Ammour a déclaré que celles-ci doivent



être "identifiées au niveau des autorités locales en vue de leur prise en charge progressive en fonction des moyens financiers disponibles". Le Médiateur de la République avait entamé sa visite dans la

wilaya d'Oum El Bouaghi par la mise en service d'un projet d'alimentation en gaz naturel de 63 foyers de la mechta El Henchir, dans la commune d'Ouled Zouai, avant de donner le coup d'envoi de la réali-

sation d'un silo de stockage de céréales d'une capacité de 5.000 tonnes, dans la commune d'El Fedjoudj Boughrara Saoudi où il a entendu un certain nombre de préoccupations liées, notamment, au logement, aux aménagements extérieurs, à l'électricité et au gaz naturel.

M. Ammour a également pris connaissance, au siège de la direction du cadastre et de la conservation foncière, ainsi que dans les locaux de l'agence commerciale d'Algérie Télécom, au chef-lieu de wilaya, des conditions d'accueil des citoyens et de leur prise en charge. Le Médiateur de la République devait poursuivre sa visite par l'inspection de plusieurs projets de développement dans les communes de Dhalaâ, de Fkirina et d'Aïn Beida.

## ALGÉRIE - ONU Le SG du ministère de l'Intérieur reçoit le Directeur régional pour les Etats arabes du PNUD

Le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Merzouk, a reçu le Secrétaire général adjoint de l'ONU et Directeur régional pour les Etats arabes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Abdullah El-Dardari, dans le cadre des relations de coopération internationale, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Cette rencontre a été "l'occasion de passer en revue les principaux axes de coopération dans les domaines relevant des compétences du secteur, à la lumière du cadre de référence de la coopération en faveur du développement durable", a précisé le même source.

La rencontre a également permis de mettre en avant "les résultats positifs dans la mise en œuvre des programmes liés à la gouvernance locale et à la démocratie participative, ainsi qu'en matière de sécurité, de lutte contre le trafic de drogues et de lutte contre la violence à l'égard des femmes", a ajouté le communiqué.

Les deux parties ont également évoqué "les moyens de renforcer la coopération dans les domaines du développement local, des conditions de scolarisation et de la sécurité routière, ainsi que les moyens d'intensifier les efforts en matière d'appropriation et de mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau local", selon la même source.

## RELIGION

### M. Belmehdi souligne la nécessité de respecter de l'aspect architectural algérien dans la réalisation des mosquées

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs Youcef Belmehdi a insisté, dimanche à Sidi Bel Abbès, sur la nécessité de respecter l'aspect architectural local algérien dans la conception et la réalisation des mosquées pour mettre en avant l'identité visuelle locale.

En procédant à la pose de la première pierre du projet de réalisation de la mosquée "Abou Hodheifa", dans la commune de Se-hala, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné qu'une décision ministérielle conjointe entre les ministères des Affaires religieuses et des Wakfs, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et de l'habitat, et de l'urbanisme et de la ville, portant sur le modèle de construction des mosquées en Algérie, afin de préserver

le mode architectural algérien et maghrébin et s'inspirer de cette décision lors de la conception et la construction des mosquées et écoles coraniques.

M. Belmehdi a également supervisé, dans la commune de Sidi Brahim, l'inauguration d'une école coranique à la mosquée "Cheikh Abdelhamid Ibn Badis", qui comprend des classes pour la récitation du Saint Coran, une bibliothèque, une salle des conférences, des classes d'enseignement en préscolaire et d'autres de lutte contre l'analphabétisme, ainsi qu'un pavillon pour le soutien scolaire, outre un autre pour les stages dédiés aux nouveaux pèlerins.

Dans la commune de Sidi Ali Boussidi, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a inspecté le projet de réalisation de la mos-

quée "Es-Seïda Meriem El-Adhraâ", qui disposera d'une école coranique exerçant en régime d'internat et un logement pour l'Imam.

Dans la matinée, M. Belmehdi a supervisé, à l'Université "Djillali Liabes" de Sidi Bel Abbès, un colloque scientifique organisé par le Centre culturel islamique, à l'occasion du lancement de la saison culturelle islamique.

Il a également supervisé la pose de la première pierre du projet de reconstruction d'une école primaire dans le quartier Emir Abdulkader, au chef-lieu de wilaya, après la démolition de l'ancienne structure, et a visité une exposition organisée par la direction des Moudjahidine et Ayants-droits à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération.

## ALGÉRIE - AFRIQUE

### L'Algérie élue à la vice-présidence de la Conférence des présidents des parlements africains

L'Algérie a été élue à la vice-présidence de la Conférence des présidents des parlements africains (COSPAL), au terme de la participation d'une délégation conjointe des deux Chambres du Parlement aux travaux de la 2e Assemblée de cette Conférence, qui s'est tenue les 26 et 27 octobre à Accra (Ghana), indique dimanche un communiqué du Conseil de la nation.

Cette Conférence a "marqué l'établissement officiel de la Conférence des présidents des parlements africains et l'adoption de sa Charte fondatrice, qui définit les objectifs de cette nouvelle Organisation parlementaire, notamment le renforcement de la concertation et de la coordination entre les présidents des parlements et assemblées législatives africains", précise la même source.

La Conférence a également mis en avant "la consolidation des relations de coopération avec l'Union africaine pour relever les défis communs et promouvoir le développement en Afrique".

Les participants à cette rencontre ont également élu les instances de la

Conférence, à savoir l'Assemblée générale, les Comités exécutif et consultatif, s'engageant à "organiser des rencontres périodiques pour suivre les travaux, évaluer les performances et formuler des suggestions en vue de concrétiser les objectifs de la Conférence", ajoute le communiqué.

"La délégation conjointe des deux Chambres du Parlement algérien a contribué à enrichir le débat autour du projet de la charte fondatrice, en présentant des observations essentielles qui ont reçu une approbation unanime, car elles servent l'action parlementaire africaine commune, défendent l'intérêt des peuples africains et harmonisent la future coopération entre la Conférence et les instances de l'Union africaine", souligne la même source.

La délégation du Parlement algérien ayant pris part à cette Conférence était composée de MM. Salem Ben Mbarek (vice-président du Conseil de la nation, chef de la délégation), Ziane Rachid (vice-président de l'Assemblée populaire nationale), Belhadj Bassam Abdou (membre du Conseil de la nation) et

Ben Hedja Youssef Reda (membre du Conseil de la nation).

## ALGÉRIE - SUÈDE

### Le président du CNDH reçoit des militants suédois soutenant la cause sahraouie

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), M. Abdelmadjid Zaalani, a reçu, dimanche à Alger, des militants suédois solidaires avec le peuple sahraoui et soutenant sa cause juste et sa lutte pour l'exercice de son droit à l'autodétermination, indique un communiqué du CNDH. "M. Zaalani a reçu des militants suédois solidaires avec le peuple sahraoui et soutenant sa cause juste et sa lutte pour l'exercice de son droit à l'autodétermination, qui parcoururent différents pays du monde entier pour faire connaître cette cause et plaider pour sa justice", précise le communiqué. A cette occasion, M. Zaalani a passé en revue "les missions du CNDH et son rôle dans la promotion et la protection des droits de l'Homme, sa présence dans l'ensemble du territoire national ainsi que ses interactions avec les mécanismes des droits de l'Homme au niveau international". Ainsi, le président du CNDH a souligné que "l'attention que l'Algérie porte à la cause sahraouie découle de ses

positions fermes et constantes exprimées à travers les divers fora internationaux, inspirées de sa doctrine novembriste, visant à soutenir tous les peuples dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination et au développement durable". L'occasion était pour M. Zaalani de "saluer les magistrats intégrés de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour leur haute éthique et leur objectivité, par lesquelles ils se sont distingués lors de leur récente décision finale, riche et aux multiples dimensions, et qui constitue un solide appui pour la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination". Lors de cette rencontre, il a été question "des moyens d'élargir la sensibilisation à la cause sahraouie à travers une diplomatie populaire active visant toutes les composantes de l'opinion publique dans les différents pays, notamment les parlements, en tant que porte-voix de la souveraineté populaire, à travers une action coordonnée, large et inclusive", ajoute le communiqué.

## CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE MONDIALE SUR "LA FEMME, LA SÉCURITÉ ET LA PAIX", L'Algérie accorde un grand intérêt au renforcement du rôle de la femme dans le maintien de la paix (ministre)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a affirmé, depuis Manille (Philippines), que l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accordait un grand intérêt au renforcement du rôle de la femme en tant qu'élément clé dans la consolidation et le maintien de la paix, indique lundi un communiqué du ministère.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la 12<sup>e</sup> Conférence ministérielle mondiale sur "La femme, la sécurité et la paix", organisée du 28 au 30 octobre courant à Manille (Philippines), la ministre a précisé que cet intérêt se traduit par des mécanismes législatifs et réglementaires, notamment la Constitution qui consacre l'égalité, la non-discrimination entre homme et femme et le principe de parité, en vue de les associer au développement du pays.

Il s'agit également, poursuit le ministre, des mesures assurant à la femme une protection complète contre toute atteinte à sa dignité ou violence, sous quelque forme que ce soit, renforçant ainsi son rôle dans la réalisation de la paix, outre son autonomisation politique et socioéconomique dans tous les domaines.

La ministre a évoqué l'encouragement de la présence de la femme à différents niveaux, soulignant que cela réaffirme l'engagement de l'Algérie envers la résolution onusienne 1325 qui exhorte les Etats membres à favoriser la représentation accrue des femmes à tous les niveaux de prise de décision, selon le communiqué.

Par ailleurs, elle a mis l'accent sur l'importance de la stratégie adoptée par l'Algérie en matière de justice sociale, à travers la création du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) et de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) en tant qu'instances constitutionnelles consultatives.

A cette occasion, Mme Krikou a souligné qu'on ne peut parler de la femme, de la sécurité et de la paix, sans évoquer en premier lieu la situation des femmes et des enfants à Gaza, en proie à un génocide collectif, précisant que la résolution onusienne 1325 sur la protection de la femme contre la violence et l'augmentation de sa participation dans les processus de maintien de la paix, les négociations et le règlement des conflits, a prouvé son inefficacité face aux événements actuels en Palestine et au Liban et dans d'autres pays souffrant encore des affres des conflits.

Sur les plans régional et international, l'Algérie, dans le cadre de son mandat de membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2024-2025 et en application des orientations du président de la République, s'engage à participer au processus international de prise de décision visant à renforcer la paix et la sécurité internationales, en s'appuyant sur son expertise diplomatique, a soutenu la ministre.

Et d'ajouter, l'Algérie s'engage pleinement et en accord avec les Etats membres à consacrer les principes de la Charte des Nations Unies et du droit international, en veillant à renforcer le multilatéralisme, à développer des partenariats coordonnés entre les pays pour faire face aux nouveaux défis. La ministre a réaffirmé l'attachement de l'Algérie à porter la voix des pays arabes et africains pour partager leurs vues autour de toutes les questions, défendre les causes justes et rechercher des solutions politiques aux crises et conflits, notamment en ce qui concerne la cause palestinienne, le Liban et la question du Sahara Occidental, a conclu la ministre.

APS

## PARLEMENT Le ministre de la Communication présente un exposé devant la Commission des finances et du budget

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a présenté, dimanche à Alger, un exposé devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), concernant le budget sectoriel inclus dans le projet de loi de finances (PLF) 2025.

A cette occasion, M. Laagab a précisé que "le programme de son secteur auquel un budget de 3,8 milliards de DA a été alloué, comprend deux programmes relatifs à l'information et à la communication institutionnelle, avec un budget de 2,42 milliards de DA et à l'administration générale avec un budget de 1,38 milliards de DA, qui sera destiné à accompagner les évolutions du monde de la communication".

Après avoir rappelé les réalisations du secteur, durant les années 2023 et 2024, le ministre a annoncé "des projets et d'autres réformes" que le secteur de la Communication envisage de concrétiser, à travers le PLF 2025. Il s'agit notamment de "la mise en oeuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'ouverture d'un Fonds d'aide à la presse écrite, audiovisuelle et électronique, ainsi qu'aux activités de formation des journalistes et des professionnels de la presse, dont



L'objectif est de jouer un rôle central dans l'amélioration de la performance médiatique et d'aider les médias à s'adapter aux nouvelles technologies tout en leur fournissant les moyens de faire face à la concurrence internationale".

Le ministre a évoqué les sources de financement de ce fonds qui sera chargé de "soutenir l'émergence d'une presse spécialisée, de favoriser l'investis-

sement privé dans le secteur audiovisuel et son développement, de financer les activités de formation et d'amélioration du niveau des journalistes et des intervenants dans les métiers de la presse, ainsi que d'assurer la continuité des activités des médias en difficulté financière".

Les projets du secteur de la Communication au titre du PLF 2025 comprennent également "la fourniture d'un contenu mé-

diatique de qualité, le soutien à la formation, le renforcement de la stratégie de couverture médiatique au niveau national, la création de nouveaux bureaux pour l'Agence de presse APS, la numérisation des procédures relatives aux activités médiatiques pour améliorer la qualité de la production médiatique, outre l'acquisition et l'installation d'équipements pour numériser les archives audiovisuelles".

Ces projets concernent également "la mise en service de plateformes pour la numérisation des procédures relatives aux activités médiatiques, visant à numériser les procédures administratives relatives à l'octroi des licences et des accréditations, a ajouté le ministre, faisant état de près de 12024 millions de DA comme affectations financières pour la délivrance de la carte nationale du journaliste professionnel et de la carte d'accréditation des correspondants permanents des médias étrangers".

## Le ministre de la Santé présente un exposé devant la Commission des Finances

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a écouté, dimanche, un exposé du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi sur le budget du secteur de la santé pour l'exercice 2025. Lors de la présentation, le ministre a précisé que le secteur de la santé avait bénéficié, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2025, d'"affectations financières de 1004 milliards de DA", faisant

état d'une "augmentation de 19% par rapport à l'année dernière". Cette augmentation "permettra de prendre en charge la revalorisation prévue des salaires mensuels ainsi que des systèmes compensatoires des professionnels du secteur", a-t-il souligné, précisant que "19.782 postes budgétaires supplémentaires ont été dégagés, dont 2.000 postes pour les médecins spécialistes, 90 postes pour les enseignants de la formation pa-

ramédicale et 2.000 postes pour les praticiens généralistes de la santé publique".

Concernant le budget de prévention et de traitement, M. Saihi a fait état d'"une augmentation de 4%, le montant des affectations financières allouées comme contribution de l'Etat à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) pour l'acquisition des médicaments aux Etablissements publics de la santé (EPS) ayant augmenté de 10%".

## TRAVAIL

### Alger: des portes ouvertes sur la sécurité professionnelle et la prévention des accidents de travail

L'Agence d'Alger de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a organisé, lundi à Alger, des portes ouvertes sur la sécurité professionnelle et la prévention des accidents de travail, notamment dans le secteur du BTP et de l'Hydraulique, et ce sous le slogan "ensemble travaillons pour un chantier plus sûr".

S'étalant sur une durée de deux jours, ces journées de sensibilisation qui se dérou-

lent en présence de représentants de certains secteurs et organismes compétents, visent à consolider la culture de prévention des accidents du travail et souligner l'importance de la santé et de la sécurité professionnelles, ainsi qu'à faire connaître les aspects juridiques inhérents à ce domaine. Cet espace de sensibilisation vise également, selon les organisateurs, à mettre en exergue le rôle des commissions conjointes de

prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, ainsi que les différentes missions des services spécialisés au niveau de la CNAS, en matière de la sécurité et de la santé en milieu professionnel. Dans son allocution à cette occasion, le directeur de l'Agence CNAS d'Alger, Diaa El Hak Bougatouf, a indiqué que cette rencontre se veut l'occasion de rappeler l'importance de la sécurité et de la santé dans les

milieux professionnels, ainsi que certains risques professionnels tout en présentant les meilleurs moyens de les prévenir, dans le cadre de la stratégie de la sécurité sociale en la matière. A son tour, l'inspecteur principal de l'Agence CNAS d'Alger, Madour Malek a mis en relief l'importance de l'arsenal juridique relatif à la prévention des risques professionnels et à la promotion de la sécurité et de la santé en milieux professionnels.

## MÉDIAS

### L'INESG organise une conférence sur l'éducation aux médias et la vérification médiatique

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, dimanche à Alger, une conférence intitulée "Education aux médias et enjeux de la vérification médiatique en Afrique" animée par plusieurs experts et spécialistes dans le domaine de l'information et de la communication, lesquels ont insisté sur l'importance de vérifier les contenus et sources des informations afin d'éviter la désinformation, notamment à la lumière de la grande évolution des TIC.

Président l'ouverture de cette conférence, le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a affirmé que cette rencontre scientifique vise à "mettre en lumière l'importance de l'éducation aux médias, qui constitue, a-t-il dit, un facteur clé pour lutter contre la désinformation, amplifiée par l'utilisation des TIC", appelant les médias à sensibiliser la société sur l'importance de

l'éducation aux médias. Intervenant à cette occasion, Mme Rima Rouibi, enseignante à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information, a souligné l'importance d'intégrer l'éducation aux médias dans les programmes scolaires en vue de "développer les pratiques de gestion des contenus médiatiques, d'une part, et d'enseigner aux jeunes l'importance "de vérifier les sources des contenus médiatiques, d'autre part, pour promouvoir une culture d'autocritique". Dans ce sillage, Mme Rouibi a abordé "l'importance de maîtriser les techniques de vérification médiatique, notamment pour les journalistes, à la lumière de la grande évolution des TIC et des nouvelles utilisations de l'Intelligence artificielle" proposant "de créer un indice de professionnalisme des médias basé sur des données de vérification des informations". Pour sa part, M. Assad Sahma-

rani, enseignant en théologie à l'Université de Beyrouth (Liban), a présenté, par visioconférence, une intervention intitulée "Les fondements du récit sioniste durant la guerre contre Gaza et le Liban et les moyens de le contrer", passant en revue les techniques de propagande employées par l'entité sioniste pour diffuser la désinformation. De son côté, Pr Ghassan Abu Sitta, de l'Université de Glasgow (Royaume Uni), a également intervenu par visioconférence avec une présentation intitulée "La guerre psychologique israélienne contre le secteur de la santé", dans laquelle il a évoqué la désinformation exercée par l'entité sioniste, tout en saluant la position de soutien de l'Algérie à la cause palestinienne ainsi que le professionnalisme des médias algériens dans leur couverture continue des développements de cette cause".

## SAÏDA

## Plus de 130 familles ont bénéficié du raccordement du gaz naturel

Plus de 130 familles résidant dans la commune d'Aïn El Hadjar (Saïda) ont bénéficié, hier, du raccordement de leurs habitations au réseau de gaz naturel, a-t-on constaté.

Le wali Amoumen Mer-mouri a supervisé la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 41 familles habitant la ferme de Menad Belhadj et 91 familles habitant la ferme de Zerrouki Belkacem, dans la commune de Aïn El Hadjar, coïncidant avec le 70ème anniversaire de la glorieuse guerre de libération.

A cet égard, le wali a indiqué à la presse que cette opération vise à prendre en charge les habitants de ces zones éloignées de la wilaya à l'instar des autres régions, auxquelles le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une im-



portance particulière pour améliorer leurs conditions de vie. Cette opération, qui a été supervisée par la Direction

de distribution de l'électricité et du gaz, a nécessité un coût financier global de plus de 64,5 millions de dinars, sur un réseau de plus de 12 kilomètres, a-t-il précisé.

Depuis le début de l'année dernière, plus de 1.250 familles vivant dans différentes zones de la daïra d'Aïn El Hadjar ont bénéficié du raccordement au réseau de gaz naturel, selon la Direction de distribution de l'électricité et du gaz.

Selon la même direction, plus de 80 kilomètres de réseau de gaz naturel ont été installés à travers les agglomérations rurales et les villages de la wilaya de Saïda.

## RELIZANE

## Plus de 165 millions de DA pour l'amélioration de l'AEP dans 4 communes

Une enveloppe de plus de 165 millions de dinars a été allouée par la wilaya de Relizane pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) dans quatre communes, a-t-on appris, lundi, du directeur local des ressources en eau, Nabil Beghoura.

M. Beghoura a indiqué à l'APS que les travaux de réalisation de ce projet, qui vise à éradiquer les fuites et les branchements illicites, ainsi qu'à améliorer et renforcer l'alimentation en eau potable au profit de 22.000 habitants des communes de Oued Djemaâ, Aïn Rahma, Beni Zentis et Mazouna, ont débuté récemment. Cette opération, qui entre dans le

cadre du programme sectoriel de l'année 2024, comprend la réalisation de conduites de refoulement et de distribution de 250 et 315 mm, sur une distance de 25 km, en plus de la réhabilitation et la réhabilitation de deux réservoirs de 200 et 1.000 m<sup>3</sup>, selon le même responsable, qui a fait savoir que le délai de réalisation a été fixé à six mois. Ce projet permettra d'améliorer l'alimentation en eau potable dans les communes citées, grâce à la préservation d'importantes quantités qui se perdent à cause des fuites dans les conduites de refoulement et de distribution, qui passent par les terres agricoles, a expliqué le même respon-

sable. Ils s'agit également de diminuer les perturbations et l'organisation de la distribution de l'eau au profit des habitants, ainsi que la prévention des maladies hydro-transmissibles, a expliqué le directeur local des ressources en eau, qui a appelé les citoyens à la rationalisation de la consommation de l'eau et la préservation de cette ressource vitale.

Il convient de rappeler que l'Algérie des eaux (ADE) de la wilaya de Relizane produit plus de 132.000 m<sup>3</sup> d'eau par jour au profit de plus de 1.000 foyers dans les différentes communes de la wilaya, selon la même source.

## ORAN

## Levée du gel sur le projet d'extension de la ligne de tramway vers la zone de Belgaïd

La mesure du gel sur le projet de l'extension du tramway vers la zone de Belgaïd a été "levée" et le lancement des travaux est prévu pour l'année 2025, a annoncé, lundi, le wali d'Oran, Saïd Sayoud.

Lors de l'ouverture de la troisième session ordinaire de l'année 2024 de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali a indiqué que le gel du projet d'extension de la ligne de tramway vers la zone de Belgaïd, à l'Est d'Oran, a été levé, ajoutant que le démarrage des travaux aura lieu, durant l'année

2025, et seront suivis des travaux d'extension vers l'aéroport d'Es-Senia.

Il a souligné que cette extension permettra d'assurer des services de transport de qualité vers le centre urbain de Belgaïd, qui abrite des dizaines de milliers d'habitants et d'importantes infrastructures publiques, dont le pôle universitaire et le complexe sportif "Miloud Hadeïf". D'autre part, M. Sayoud a souligné qu'un projet a été inscrit au titre du programme 2025 pour l'achèvement de la route côtière reliant les villes

d'Arzew et Oran, en passant par la zone côtière de Kristel, ce qui contribuera au développement de l'activité touristique dans la région. Le même responsable a annoncé que les entreprises chargées de réaliser le projet de la trémie à la sortie Est de la ville d'Oran vers Mostaganem (au niveau du Rond-point de la Pépinière) débuteront la semaine prochaine, avec le transfert des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et de communication, en vue du démarrage des gros oeuvres de ce projet, qui

contribuera à améliorer la circulation routière.

D'autre part, le wali d'Oran a annoncé la réception prochaine de l'hôpital spécialisé dans le traitement du cancer, qui permettra de fournir des services de santé de qualité aux patients et de faire d'Oran un pôle de santé d'excellence.

Les membres de l'APW ont débattu le budget primitif de la wilaya pour l'année 2025, qui a consacré 5 milliards DA à la gestion et 2 milliards et 394 millions DA à l'équipement et l'investissement.

## MÉDÉA

## Inauguration de plusieurs structures éducatives et de jeunesse

Plusieurs structures éducatives et de jeunesse ont été inaugurées et baptisées, lundi, à travers de nombreuses communes de Médéa, aux noms de Chahids et de Moudjahids, à l'occasion de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre 1954.

A El-Omaria, Est de Médéa, un nouveau groupe scolaire aménagé dans des locaux qui étaient à l'abandon, a été inauguré et baptisé au nom du moudjahid décédé Tahar Maamri, lors d'une cérémonie présidée par le wali, Djahid Mous, en

présence de moudjahids de la région et de la famille du défunt.

Une salle polyvalente localisée dans la commune de Baâta, au nord-est, portera désormais le nom du Chaid Aissa Lakhdari, tandis qu'une auberge de jeunes, d'une capacité de 50 lits, a été inaugurée dans la commune d'El-Haoudine, également au nord-est du chef-lieu de wilaya et baptisée des noms des deux frères martyrs, Mokhtar et Ahmed Khalfi.

Un deuxième groupe scolaire a été inauguré au pôle urbain de la

commune de Mezghena, au nord de Médéa, et baptisé au nom du Chahid Amar Boualem.

A Beni-Slimane, à l'est, les autorités locales ont procédé à la bap-tisation d'un lycée de 1000 places pédagogiques au nom du moudjahid décédé Habechi Bouaichaoui.

Le wali a procédé, par ailleurs, à la mise en service du projet de raccordement en gaz naturel, de 180 foyers situés dans l'agglomération urbaine secondaire El-Hamadria, relevant de la commune de Djouab, à l'est de Médéa.

## EL BAYADH

## Le barrage de Brezina rempli à 100% après les récentes précipitations (Responsable)

Le barrage de Brezina, dans la wilaya d'El Bayadh, a été rempli à 100%, après les fortes précipitations enregistrées dans la région ces dernières heures, a indiqué, lundi, le directeur du barrage, Djillali Bekhaitia.

Les importantes précipitations enregistrées dans la région, ces dernières heures, et l'écoulement des oueds vers le barrage ont contribué au remplissage à 100% de cet ouvrage, dont le niveau d'eau a atteint plus de 47 millions de mètres cubes, soit l'équivalent de la capacité de stockage du barrage, a indiqué M. Bekhaitia à l'APS.

Le surplus d'eau a été déversé dans les oueds adjacents au barrage, après le remplissage total de l'ouvrage, sachant que le barrage de Brezina n'a pas été complètement rempli, depuis 2016, selon la même source.

A noter que ces dernières années, le niveau d'eau de ce barrage, qui sert principalement à l'irrigation des zones agricoles de la région et des oasis et vergers de Brezina, avait baissé de manière significative, en raison du manque de précipitations dans la région.

## MILA

## Lancement de travaux d'aménagement d'une forêt récréative dans la région de Hammam Grouz, à Oued Athmania

Des travaux portant sur l'aménagement d'une forêt récréative dans la zone de Hammam Grouz, dans la commune d'Oued Athmania (au sud de Mila), ont été lancés dimanche.

La superficie dédiée à ce projet d'investissement est estimée à 8,80 hectares, selon les explications fournies au wali de Mila, Mostafa Koreïch, lors du coup d'envoi officiel des travaux qui s'effectueront sur une partie de la forêt de Hammam Grouz.

Ce projet touristique, qui constituera un "espace d'oxygénation" pour les citoyens de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya, comprendra des espaces de repos, de jeu et de pratique de différentes activités sportives telles que les randonnées pédestres, l'équitation et la moto, ainsi que des services de restauration et d'hébergement permettant aux visiteurs amoureux de la nature de passer la nuit ou de camper pour profiter des lieux.

Le conservateur des forêts, Ahmed Bensedira, a souligné que cette forêt, "caractérisée par sa proximité avec le plan d'eau du barrage de Grouz, attire habituellement des visiteurs et a donc été choisie pour abriter un projet d'aménagement d'une forêt récréative" dans le cadre d'un investissement qui sera réalisé au bout d'un délai de 6 mois pour être "une zone touristique sécurisée, dotée de tous les services nécessaires".

De son côté, le wali de Mila, Mostafa Koreïch, qui a symboliquement remis l'autorisation d'exploitation à l'investisseur bénéficiaire, et donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement de la forêt, a souligné "l'accompagnement et le soutien de l'Etat à des investissements touristiques aussi prometteurs", exhortant les services concernés à assurer un suivi régulier de ce projet qui "enrichira la wilaya de Mila et renforcera son attractivité touristique".

APS

## BOURSE D'ALGER

**Les acteurs du marché appelés à se conformer au nouveau règlement sur la lutte contre le blanchiment d'argent (Cosob)**

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a invité lundi, les acteurs du marché financier, notamment les intermédiaires et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, à se conformer aux dispositions du nouveau règlement portant sur la prévention et lutte contre le blanchiment d'argent, ainsi que le financement du terrorisme et de la prolifération des armes.

Intervenant lors d'une journée d'information et de sensibilisation organisée à Alger, le président de la Cosob, Youcef Bouzeneda, a appelé les acteurs du marché financier à mettre en place un dispositif de vigilance et de prévention contre les risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive, afin de se conformer aux exigences internationales en la matière notamment celles édictées par le Groupe d'action financière (GAFI) qui dirige l'action mondiale de lutte contre ces phénomènes.

Selon les dispositions de ce règlement approuvé par le ministère des Finances et publié au Journal officiel n 67 du 7 octobre en cours, les assujettis concernés par ces dispositions sont les intermédiaires en Bourse, les teneurs de comptes conservateurs de titres, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, la Bourse d'Alger, le dépositaire central (Algérie Clearing), les sociétés de capital investissement, ainsi que les gérants de plateformes de financement participatif (crowdfunding). A ce propos, M. Bouzeneda a affirmé que les assujettis sont appelés dans une première étape à désigner des responsables en interne chargés de ce dossier et qui sera le correspondant de l'organisme auprès de l'organe spécialisé qu'est la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF).

Ce dispositif élaboré par la Cosob en vue d'assurer une sécurité des opérations boursières doit être implémenté par les acteurs du marché financier en adoptant une approche d'évaluation des risques et des mesures de vigilance à l'égard des clients et des transactions ainsi que des opérations de valeurs mobilières, a fait savoir également le président de la Cosob tout en préconisant la mise en place d'un dispositif interne de contrôle approprié et de respecter les démarches indiquées dans le règlement pour établir des déclarations de soupçons.

Les assujettis, qui sont au nombre total de 28 acteurs, doivent également établir, selon M. Bouzeneda, un plan d'action pour la mise en oeuvre des dispositions de ce texte qui impose aux intervenants l'investissement dans un nouveau système d'information et d'alerte sur les éventuelles tentatives de blanchiment d'argent, a-t-il encore mentionné tout en relevant que l'objectif de la journée initiée est d'expliquer les nouvelles dispositions du règlement ainsi que de sensibiliser les acteurs du marché financier pour une meilleure protection.

Lors de cette journée d'information qui a réuni des acteurs du secteur financier, des explications détaillées ont été fournies sur les mesures diligentes qui doivent être prises dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive par les entités soumises au contrôle du Cosob.

Ces mesures et ces exigences ont été recommandées par le GAFI qui veille à l'échelle mondiale à la mise en place d'un cadre juridique approprié pour protéger les systèmes financiers contre les utilisations illégales des finances, a-t-on souligné lors de cette première rencontre consacré au nouveau règlement de la Cosob.

## SIDÉRURGIE

**Jijel : AQS prévoit d'exporter 800.000 tonnes de produits sidérurgiques, d'ici à la fin 2024**

L'entreprise Algerian Qatari Steel (AQS), basée à Bellara (Jijel), prévoit l'exportation de 800.000 tonnes de produits sidérurgiques, d'ici à la fin 2024, a indiqué, hier, son directeur général-adjoint, Sofiane Chaib Setti.

"Algerian Qatari Steel prévoit un volume d'exportation, d'ici à la fin de l'année en cours, de 800.000 tonnes de produits sidérurgiques pour 480 millions de dollars", a déclaré le même responsable à l'APS, soulignant que cela représente une augmentation de 100.000 tonnes par rapport à 2023.

"Malgré la jeunesse de l'entreprise, aussi bien dans le domaine de la production que de l'exportation, AQS a réussi, grâce aux efforts de ses travail-



leurs et de ses cadres, à imposer le produit algérien sur les marchés internationaux, dans plus

de 30 pays", a encore indiqué M. Chaib Setti.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique des autorités suprêmes du pays visant à diversifier les exportations et à sortir de la dépendance aux hydrocarbures, selon le même responsable qui a rappelé que l'entreprise a récemment réussi à obtenir plusieurs certifications internationales qui lui permettent d'exporter ses produits dans de nombreux pays.

## FINANCES

**Lancement du Club des médias de la Bourse d'Alger**

Le Club des médias de la Bourse d'Alger a été lancé, lundi à Alger, en vue d'approfondir les relations avec les établissements médiatiques, et d'assurer une couverture plus large des activités du marché financier.

Le lancement officiel du Club des médias a été annoncé par le Directeur général (DG) de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, qui a mis en relief la symbolique de la date du lancement, qui coïncide avec le

62e anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision (28 Octobre 1962).

Dans une déclaration à la presse, M. Benmouhoub a précisé que ce Club se voulait un espace qui permettra aux journalistes de transmettre des informations "exactes et précises" sur les activités de la Bourse, et ce, "compte tenu de l'importance de l'information dans la cotation des actions et la stimulation des transactions boursières". Dans ce

cadre, une première session de formation a eu lieu aujourd'hui au siège de la Bourse d'Alger, au profit des journalistes du Club des médias, qui représentent divers établissements médiatiques. Cette session a été l'occasion d'expliquer les principaux concepts et cadres légaux régissant les activités de la Bourse. Par ailleurs, M. Benmouhoub a mis en avant la volonté des hautes autorités de dynamiser les activités du marché financier en Algérie, rele-

vant que la Bourse ambitionne de devenir l'un des principaux canaux du financement économique, notamment à travers l'entrée en bourse de nouvelles sociétés.

Le DG a souligné, dans ce cadre, l'importance des dispositions du projet de loi des finances PLF 2025 relatives à l'émission des titres "sukuk souverains" (des obligations conformes à la charia), qui "sont à même de donner une impulsion à la Bourse d'Alger".

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

**L'Algérie renforce la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme**

L'Algérie, qui maintient une coopération proactive avec le Groupe d'action financière (GAFI), poursuit ses efforts pour le renforcement de son cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et ce, à travers plusieurs mesures mises en places.

Le GAFI a procédé, à l'issue de sa réunion plénière tenue le 25 octobre en cours à Paris, à l'actualisation de la liste des "juridictions sous surveillance renforcée". Il ressort du communiqué public diffusé par cet organisme, la nomination de quatre nouveaux pays, en l'occurrence l'Algérie, l'Angola, la Côte-d'Ivoire et le Liban, portant ainsi le nombre de pays figurant sur cette liste à 24 pays.

Le GAFI a rappelé, par la voix de sa présidente que "le processus d'inscription sur la liste n'est pas une mesure punitive. Il s'agit plutôt d'orienter les pays sur la voie de l'amélioration. Tous ces pays ont collaboré activement avec leurs organismes régionaux respectifs et avec le GAFI pour élaborer un plan d'action".

En effet, le groupe ne recommande pas de mesures de vigilance renforcées contre ces juridictions, mais encourage une approche de gestion basée sur les risques, en lieu et place d'une stratégie d'écartement des risques (de-risking).

L'Algérie a d'ores et déjà accompli des progrès significatifs et maintient une coopération proactive avec le GAFI, s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue de son cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, marqué par l'adoption d'un plan d'action détaillé.

De plus, le GAFI reconnaît et salue les efforts consentis par l'Algérie depuis l'adoption de son Rapport d'éva-

luation mutuelle (REM) en mai 2023, pour la prise en charge effective des actions recommandées, qui ont été réduites de manière fort importante, notamment à travers l'amélioration de la conduite des enquêtes et poursuites relatives au blanchiment de capitaux.

**Les actions recommandées par le GAFI réduites de 74 à 13**

Cette progression est parfaitement illustrée par la réduction du nombre de ces actions recommandées de 74 actions à 13 actions seulement à la date d'aujourd'hui, témoignant de sa ferme volonté à aligner le régime national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, avec les meilleures pratiques.

A cette fin, l'Algérie continuera de travailler en coordination avec les instances techniques du GAFI pour mettre en oeuvre son plan d'action en améliorant le contrôle fondé sur le risque, particulièrement pour les secteurs à haut risque, notamment par l'adoption de nouvelles procédures, nouvelles évaluations des risques, nouveaux manuels et lignes directrices de contrôle, par la conduite d'inspections et par l'application de sanctions efficaces, proportionnées et dissuasives, en développant un dispositif efficace en ce qui concerne les informations élémentaires et sur les bénéficiaires effectifs, en améliorant son dispositif de déclaration des opérations suspectes, en établissant un cadre juridique et institutionnel efficace en matière de sanctions financières ciblées pour le financement du terrorisme, et en mettant en oeuvre une approche fondée sur le risque pour la surveillance des OBNL (organisme à but non lucratif), sans perturber ou décourager indûment les

activités légitimes. Dans le cadre des travaux en cours supervisés par le Comité national d'évaluation des risques, présidé par le ministre des Finances et regroupant tous les secteurs et entités concernés, publics et privés, des feuilles de route détaillées sont élaborées. Ces feuilles de route détaillent les actions à entreprendre classées par niveau de priorité, les autorités responsables et les échéances de réalisation.

Avec le maintien de la dynamique déjà enclenchée au lendemain de l'adoption de son Rapport d'évaluation mutuelle (REM) en mai 2023 et de la mobilisation de l'ensemble des secteurs public et privé concernés, l'Algérie s'engage à concrétiser son plan d'actions dans les délais impartis, voire même avant. Il est important de rappeler que l'Algérie dispose d'une Stratégie nationale de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme (2024-2026), élaborée avec la participation de l'ensemble des secteurs et entités concernés. Cette stratégie vise à renforcer le cadre législatif, réglementaire et institutionnel, à renforcer les ressources humaines et techniques, à accompagner les professionnels assujettis, à prévenir des risques par une meilleure connaissance des acteurs, à optimiser la supervision et à poursuivre la coordination nationale et la coopération internationale ainsi que l'amélioration du cadre de la lutte contre le financement du terrorisme. En poursuivant cette coopération constructive avec le GAFI et ses partenaires internationaux, l'Algérie confirme sa détermination à s'aligner sur les meilleures pratiques internationales et à garantir la résilience et la transparence de son système financier.

## MARCHÉS PÉTROLIER EN ASIE Le Brent à 72,60 dollars

Les cours du pétrole baissent hier en Asie, poussés par les développements de la situation au Moyen-Orient, alors même que les perspectives sur la demande mondiale de brut restent maussades.

Cette chute des cours du brut a permis à la Bourse de Tokyo de rebondir, après avoir hésité à l'ouverture au lendemain d'une défaite électorale de la coalition au pouvoir au Japon.

Vers 00H50 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, chutait de 4,54%, à 72,60 dollars. Il est descendu jusqu'à 72,13 en tout début d'échanges asiatiques, lâchant jusqu'à 5%.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, plongeait de 4,68%, à 68,42 dollars.

De fait, le marché est toujours pénalisé par des perspectives économiques moroses en Chine, premier pays importateur de brut, en dépit des mesures de relance annoncées récemment par Pékin.

Or, l'ensemble de la demande mondiale apparaît en berne: dans son dernier rapport, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que la croissance de la demande de pétrole ralentira fortement en 2025, tout en s'attendant à une augmentation de la production.

L'offre surabondante devrait contribuer encore à déprimer le marché, avec un gonflement des stocks aux



Etats-Unis, et surtout la politique des pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés), dont une partie pourraient prochainement revenir sur leurs baisses volontaires de production.

Valeur refuge par excellence en cas de tensions géopolitiques, l'or perdait à contrario du terrain lundi, à 2.725,88 dollars l'once vers 01H20 GMT, contre quelque 2.747 dollars vendredi soir.

La chute des prix du brut soutient nettement la Bourse de Tokyo: vers 00H10 GMT, l'indice vedette Nikkei gagnait 1,48% à 38.474,37 points, tandis que l'indice élargi Topix prenait 1,29% à 2.651,93 points.

Signe de cette incertitude, la monnaie japonaise décrochait nettement: vers 01H00 GMT, elle s'échangeait à 153,57 yens pour un dollar, au plus bas depuis trois mois.

## ARGENTINE Le gouvernement va mettre aux enchères 400 immeubles de l'Etat

Le gouvernement argentin a annoncé vendredi qu'il allait mettre aux enchères plus de 400 immeubles appartenant à l'Etat dans le pays, ventes qui selon lui devraient rapporter quelque 800 millions de dollars. L'agence gérant les

biens de l'Etat "va mettre aux enchères plus de 400 immeubles, et en vente 800 autres propriétés, dans le seul but de réduire les dépenses inutiles de l'Etat", a annoncé le porte-parole de la présidence, Manuel Adorni, lors d'une confé-

rence de presse. Ces immeubles ont une valeur totale estimée à 800 millions de dollars (740 millions d'euros), a-t-il ajouté.

Le gouvernement a aussi annoncé un décret interdisant désormais ce qu'il a qualifié "d'emplois héréditaires"

dans la fonction publique --en réalité une pratique de certaines entités de donner préférence ou priorité dans le recrutement, sous certaines conditions et notamment "d'aptitude", au parent d'un employé dé-cédé.

## MARCHÉS BOURSIERS Les Bourses calent



Les Bourses occidentales ont fini sans direction claire vendredi, en manque de catalyseur et incitées à la prudence par l'approche du scrutin présidentiel américain. En Europe, les indices ont fini en ordre dispersé: Londres a perdu 0,25%, tandis que Paris est resté à l'équilibre (-0,08%). Francfort a gagné 0,11% et Milan 0,22%.

A Wall Street, le Dow Jones s'est contracté de 0,61%, l'indice Nasdaq s'est apprécié de 0,56% et l'indice élargi S&P 500 a fini proche de l'équilibre (-0,03%). "Le marché est en position d'attente", moins enclin à la prise de risque avant l'élection présidentielle, selon Karl Haeling, de LBBW. "C'est plus dû à l'incertitude qu'à autre chose." Après avoir profité, jeudi, du reflux des taux

obligataires, Wall Street les a vu remonter vendredi. Le rendement des emprunts d'Etat américains ressortait à 4,23%, contre 4,21% la veille en clôture. La place new-yorkaise a aussi été privée de son autre moteur de la semaine, à savoir les résultats de société, qui se

sont fait plus rares vendredi. Les investisseurs n'ont pas non plus eu d'indicateurs de premier plan à se mettre sous la dent.

La semaine prochaine s'annonce beaucoup plus riche, avec notamment l'estimation de croissance américaine pour le troi-

sième trimestre, mercredi, et le rapport mensuel sur l'emploi, vendredi.

Les cours du pétrole ont avancé, entraînés par les risques d'escalades au Moyen-Orient, sur fond d'incertitudes liées à l'élection présidentielle américaine. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, a pris 2,25%, à 76,05 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a gagné 2,27%, à 71,78 dollars.

Les prix du gaz grimpent eux aussi, à l'approche de l'hiver. Le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne du gaz naturel, a pris 1,27%, à 43,513 euros le mégawattheure (MWh).

## Wall Street termine partagée

La Bourse de New York a terminé partagée vendredi, sur un marché prudent à l'approche du scrutin présidentiel américain, en manque de nouveau catalyseur.

Le Dow Jones s'est contracté de 0,61%, l'indice Nasdaq s'est apprécié de 0,56% et l'indice élargi S&P 500 a fini

proche de l'équilibre (-0,03%). "Le marché est en position d'attente", moins enclin à la prise de risque avant l'élection présidentielle, selon Karl Haeling, de LBBW. "C'est plus dû à l'incertitude qu'à autre chose."

Après avoir profité, jeudi, du reflux des taux obligataires, Wall Street les a

vu remonter vendredi. Le rendement des emprunts d'Etat américains ressortait à 4,23%, contre 4,21% la veille en clôture.

La place new-yorkaise a aussi été privée de son autre moteur de la semaine, à savoir les résultats de société, qui se sont fait plus rares vendredi.

## PÉTROLE Le Brent à 71,53 dollars à Londres

Les cours du pétrole plongent hier matin, le marché se concentrant de nouveau sur la faible demande d'or noir, en raison du ralentissement économique notamment en Chine.

Vers 11h20, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 5,94% à 71,53 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, plongeait de 6,21%, à 67,32 dollars.

Selon les analystes, le ralentissement économique de la Chine, premier importateur mondial de pétrole, plombe les cours, l'AIE prévoyant un ralentissement de la croissance de la demande mondiale en 2025.

## MONNAIE Le dollar stable face à l'euro

La devise américaine est quasiment stable (+0,01%) face à la monnaie unique européenne, à 1,0826 dollar pour un euro, et perd à peine 0,04% par rapport à la devise britannique, à 1,2981 dollar pour une livre.

Le billet vert marque une pause en cette fin de semaine, alors que les cambistes attendent plusieurs indices publiés plus tard dans la séance, comme l'estimation finale de l'Université du Michigan de la confiance des consommateurs en octobre aux Etats-Unis. La semaine prochaine s'annonce chargée en publications, dont le rapport sur l'emploi américain en octobre, la présentation du budget britannique, ou encore la décision de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) le 31 mars.

Les analystes s'attendent par ailleurs à ce que la banque centrale russe relève son taux directeur de 1 point de pourcentage ce vendredi.

## BANQUES La Chine et le Japon renouvellent un accord de swap de devises pour trois ans

La Banque populaire de Chine (BPC) et la Banque du Japon ont convenu de renouveler un accord bilatéral de swap de devises portant sur 200 milliards de yuans (environ 28,13 milliards de dollars), soit 3.400 milliards de yens japonais.

L'accord sera valable pour une période de trois ans et pourra être renouvelé par consentement mutuel, a déclaré vendredi la banque centrale chinoise.

Cet accord de swap de devises contribuera à la stabilisation des marchés financiers des deux pays, et au soutien du développement des activités économiques et financières bilatérales, d'après la BPC. En octobre 2018, la BPC avait signé un accord bilatéral de swap de devises avec son homologue japonaise, permettant aux deux parties d'échanger un total de 200 milliards de yuans contre 3.400 milliards de yens, et vice versa.

L'accord avait été renouvelé en octobre 2021 pour une période de trois ans.

## SALON NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE À EL-BAYADH Plus de 30 participants prendront part à la 7<sup>ème</sup> édition

Plus de 30 photographes professionnels prendront part à la 7<sup>ème</sup> édition du Salon national de la photographie, prévue du 31 octobre en cours au 2 novembre prochain, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Culture et des Arts.

Le chargé de l'information à la même direction, Ghriissi Fadhlouï, a indiqué, à l'APS, que cette manifestation, organisée à l'initiative de la Maison de la culture et des arts Mohamed Belkheir, en coordination avec la direction du secteur, dans le cadre d'un programme festif élaboré à l'occasion de la célébration du 70<sup>ème</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, verra la participation de plus de 30 photographes en provenance de 20 wilayas.

"Environ 80 photos seront exposées au hall Ghaza de cet établissement culturel", a-t-il précisé. La manifestation, organisée sous le

slogan: "La photo, mémoire de la résistance populaire", constituera une opportunité pour la mise en exergue des œuvres en lien avec les résistances populaires face au colonialisme français, les sites historiques, ainsi que les grandes figures de la Révolution nationale, a ajouté le responsable.

Elle constituera aussi une occasion de mettre en valeur les différents sites touristiques et culturels du pays, a fait savoir la même source.

Ce rendez-vous culturel sera également marqué par la tenue d'ateliers animés par des photographes professionnels, ainsi que par des visites de plusieurs régions de la wilaya, où les nombreux sites naturels et



touristiques, à l'instar de Ksar Bent El-Khass, le Bordj de Sidi Slimane et la région d'El-Gour, dans la commune de Brizina, seront immortalisées par les photographes. Un concours

devant récompenser la meilleure photo de ce "Ksar" figure aussi au programme du Salon, qui sera clôturé par une opérette intitulée "La Révolution des hommes libres", a-t-on signalé.

## SALON ARABE DE LA PHOTOGRAPHIE À BORDJ BOU ARRERIDJ Le stand du photographe palestinien Fadi Thabet attire un nombre considérable de visiteurs

Le salon arabe de la photographie, qui se tient à Place de la Citadelle, dans le centre de Bordj Bou Arreridj sous le slogan "Regard sur la Palestine", connaît une affluente remarquable des visiteurs, notamment au stand du photographe palestinien Fadi Thabet. Le stand de ce photographe a attiré un public nombreux venu exprimer la solidarité des Algériens avec le peuple palestinien frère, dans une conjoncture marquée, notamment, par l'agression sioniste ininterrompue sur la bande de Ghaza.

Kheireddine Belaloui, président de l'association "Ain" pour la créativité culturelle à Bordj Bou Arreridj, structure organisatrice de cette manifestation qui a débuté samedi pour se poursuivre jusqu'à lundi, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le stand du photographe palestinien de Ghaza, Fadi Thabet, suscite un vif intérêt des visiteurs du salon, dès lors qu'il "réflète véritablement la solidarité des Algériens avec le peuple palestinien frère dans sa

résistance à l'armée d'occupation sioniste".

Fadi Thabet n'a pu être présent en raison du blocus imposé à la bande de Ghaza, mais il a transmis, via Internet, une série de photographies qui mettent en lumière les souffrances de la population de la bande de Ghaza, soumise à des bombardements sionistes continus. Des photographies qui ont pu être réimprimées et exposées lors de ce salon arabe. L'exposition vise à "mettre en exergue la solidarité sans faille du peuple algérien avec la cause palestinienne", a-t-il ajouté, soulignant qu'il s'agit également de "valoriser le travail de ce photographe de talent qui a mis son objectif au service de la cause de son pays meurtri".

L'image valant mille mots, "le salon met aussi en valeur des photographies de paysages et d'attractions touristiques réalisées par des participants de plusieurs pays arabes", a encore indiqué M. Belaloui. Le photographe tunisien Mourad Gharafi, exprimant son

"plaisir" de se trouver en Algérie pour participer à cet événement de soutien à la cause palestinienne, a noté que le photographe Fadi Thabet "a pu, à travers ses clichés, attirer l'attention sur les souffrances du peuple palestinien dans la bande de Ghaza, depuis plus d'une année, et transmettre les détails des déplacements incessants et des souffrances de milliers de sans-abri, exposés à la faim et aux maladies".

Abderrahmane Abderrassoul, photographe venu de Libye, a déclaré que le but de sa participation est de "faire connaître et de mettre en valeur les sites touristiques de son pays" et de "rencontrer et d'échanger des expériences avec (ses) pairs arabes". Cette manifestation culturelle, la première du genre dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a vu la participation de 165 photographes, dont 41 venus de Tunisie, de Libye, de Mauritanie, d'Arabie Saoudite, d'Egypte, du Sultanat d'Oman, des Emirats Arabes Unis, de Jordanie et de Palestine.

## LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION In-Salah : lancement d'une expérience scientifique pour la fixation mécanique des dunes de sable

Une expérience scientifique de fixation mécanique des dunes de sable a été lancée dans la wilaya d'In-Salah, a-t-on appris dimanche de la conservation locale des forêts (CF). La wilaya d'In Salah a été choisie par l'institut national de la recherche forestière (INRF) pour réaliser cette expérience scientifique, a indiqué le conservateur des forêts de la wilaya, Abdelkader Hanini.

Supervisée par deux chercheurs relevant de l'INRF, cette expérience scientifique tend à fixer les dunes de sable en mouvement optant en première phase pour l'utilisation d'une technique mécanique portant mise en place des pylônes en plastique tirés de film plastique

formant des carrés pour stabiliser la terre en mouvement, a expliqué de son côté, Kamel Tolba, de l'institut national de la recherche forestière. Le même responsable qui a cité, en exemple, l'expérience similaire menée dans la région d'El-Mosrane, wilaya de Djelfa, reconvertie d'une terre de dunes entassées à un potager de verdure, mise sur le succès de cette action dans la wilaya d'In-Salah à la faveur de la réunion, a-t-il avancé, des facteurs et conditions nécessaires, dont la fertilité du sol à accueillir ce projet susceptible de lutter contre le phénomène de l'ensablement. Pour sa part, le chercheur au département de lutte contre la désertification à l'INRF, Mohamed

Sâaoud, a indiqué que la wilaya d'In-Salah fait face au phénomène de désertification, notamment l'ensablement de la RN-1, pesant lourdement sur la vie et les biens de la population locale, ainsi que sur les structures publiques, et l'extension urbaine. Pour remédier à cette situation, le chercheur a relevé la mise en œuvre de cette action, à titre d'expérimentation, sur une surface d'un (1) hectare et devant s'effectuer en deux phases mécanique et biologique par l'utilisation des techniques bien étudiées en tenant compte d'éventuels facteurs et conditions climatiques. Le même chercheur a, à ce titre, mis en exergue la nécessité d'accélérer l'opération de boisement

des carrés en plastique tendus aux pylônes pour stabiliser le sable. S'agissant des coûts de cette expérience, le conservateur des forêts d'In-Salah, a indiqué que le financement de la première phase de cette expérience est pris en charge par l'INRF, à l'effet de solutionner ce problème environnemental, alors que les autorités locales s'occupent ultérieurement de la seconde tranche de l'opération. La population locale fonde de larges espoirs sur cette expérience devant permettre de lutter contre le phénomène de désertification et de mettre à profit cette surface déchaussée reconverte en espace de récréation et distraction notamment pour les familles et enfants de la région.

## SAISON DU TOURISME SAHARIEN 2024/2025 Reprise des vols directs Paris-Djanet (DTA)

Les dessertes aériennes directes entre les aéroports Charles-De-Gaulle (Paris-France) et Cheikh Amoud Ben Mokhtar de Djanet (Algérie) ont repris ce dimanche pour la 3<sup>ème</sup> saison exécutive au titre de la nouvelle saison touristique saharienne 2024/2025, a-t-on appris des responsables de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA). L'on relève, au titre de cette nouvelle saison touristique, l'atterrissage, tôt ce dimanche, d'un appareil en provenance de Paris (France) transportant le premier groupe de touristes vers la destination touristique de la Perle du Tassili, Djanet.

Ces touristes se sont vus accorder toutes les facilités de séjour, dont notamment l'établissement, sur site, du visa d'entrée préconisée par l'Etat algérien pour la promotion du tourisme saharien, en sus d'autres services accomplis au niveau du guichet unique ouvert au titre de la saison 2022/2023, pour permettre aux touristes étrangers de rallier aisément les destinations sahariennes d'attrait touristique, a indiqué le directeur du secteur, Lamine Hammadi.

Tous les moyens nécessaires permettant l'accès facile des touristes ont été mobilisés, en vertu des directives de l'Etat aux différents services aéroportuaires, dont la police des frontières et la DTA, pour assurer la fluidité des procédures d'entrée à la satisfaction des touristes, a fait savoir la même source. Dans ce cadre, le même responsable a soutenu que cette saison de tourisme saharien devrait connaître d'importants flux touristiques au regard des facilités pronées, dans ce optique, par l'Etat, en l'occurrence l'établissement direct des visas au profit des touristes ralliant le territoire national via les postes frontaliers.

Approchés par l'APS à leur arrivée à l'aéroport de Djanet, des touristes étrangers ont exprimé leur joie de fouler le sol de cette perle du désert à bord d'un vol direct leur épargnant les transits aériens et leur permettant ainsi d'apprécier les grandes potentialités touristiques qu'offre cette région, classée comme une des meilleures destinations touristiques recommandées. Pour sa part, Amoumen Afessour, partenaire du tourisme saharien dans la wilaya de Djanet, a estimé que cette ligne aérienne hebdomadaire, Paris-Djanet, avait, la saison dernière, influé positivement sur l'accroissement du nombre des touristes visitant Djanet et les régions voisines, contribuant ainsi à l'impulsion des autres activités liées au tourisme saharien.

Le président du syndicat régional des agences touristiques et de voyages de Djanet, Baba Bendahane, a, de son côté, indiqué que la coopération étroite entre les agences touristiques et les autorités locales contribue indubitablement à l'amélioration du milieu touristique et à assurer sa durabilité dans la région, ainsi qu'à la préservation du patrimoine touristique, sites, monuments et vestiges, par l'implication de chacun y compris les visiteurs. La wilaya de Djanet a enregistré ces trois dernières années un flux croissant de touristes ayant visité la région, avec pas moins de 32.000 touristes, dont 11.000 étrangers de 79 nationalités étrangères et le reste des nationaux, qui avaient rallié la région de Djanet au titre de la saison 2023/2024, alors que la saison 2022/2023 avait enregistré l'accueil de 25.000 touristes, dont 7.000 étrangers représentant 37 nationalités étrangères et 18.000 nationaux, tandis que la saison l'ayant précédé 2021/2022 avait enregistré l'arrivée de 5.335 touristes étrangers, selon les données fournies par la DTA de la wilaya de Djanet.

## MÉTÉOROLOGIE

## Record de concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère en 2023 (ONU)

Les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont atteint de nouveaux records en 2023, ce qui entraînera inévitablement des hausses de température ces prochaines années, avertit l'ONU lundi.

Les niveaux des trois principaux gaz à effet de serre - le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>) et le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), qui contribuent au réchauffement climatique - ont tous encore augmenté l'année dernière, selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM). L'agence météorologique et climatique de l'ONU a notamment constaté que le CO<sub>2</sub> s'accumulait plus rapidement que jamais dans l'atmosphère, avec une hausse de plus de 10% en deux décennies.

"Une autre année. Un autre record. Cela devrait sonner l'alarme parmi les décideurs. Nous sommes clairement en retard sur l'objectif de l'Accord de Paris" sur le climat de 2015, a déclaré Celeste Saulo, la secrétaire générale de l'OMM. Les pays avaient alors convenu de limiter le réchauffement climatique à moins de 2 C par rapport aux niveaux préindustriels, et même à 1,5 C si possible. Le rapport annuel sur les gaz à effet de serre de l'OMM est publié à l'approche de la COP29, le prochain sommet sur le climat de l'ONU du 11 au 22 novembre à Bakou, en Azerbaïdjan. Tant que les émissions se poursuivront, les gaz à effet de serre continueront de s'accumuler dans l'atmosphère, augmentant les températures, déplore l'OMM. Déjà, les



températures mondiales sur terre et en mer ont été en 2023 "les plus élevées jamais enregistrées depuis 1850", souligne-t-elle. Et compte tenu de la durée de vie du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, les niveaux de température actuels se maintiendront pendant des décennies, même si les émissions diminuent rapidement

pour atteindre zéro net. En 2023, les concentrations de CO<sub>2</sub> atteignaient 420 parties par million (ppm), celles de méthane de 1.934 parties par milliard (ppb) et celles de protoxyde d'azote de 336 ppb. Soit respectivement 151%, 265% et 125% des niveaux de 1750 (+1 point en un an pour les trois gaz).

## CLIMAT

## Les engagements actuels mènent à 2,6% de baisse d'émissions en 2030 au lieu des 43% visés (ONU)

Les engagements climatiques actuels des pays mènent à seulement 2,6% de baisse des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2019, au lieu des 43% préconisés pour espérer limiter le réchauffement climatique à 1,5 C, a alerté lundi l'ONU Climat, à deux semaines de la COP29. Les plans d'action climatique nationaux n'ont que peu progressé en un an et "sont loin de répondre aux besoins pour empêcher le réchauffement planétaire de paralyser toutes les économies et de détruire des milliards de vies et de moyens de subsistance", a souligné le chef de l'ONU Climat Simon Stiell. Ce rapport est la synthèse annuelle des derniers engagements de ré-

duction des émissions - appelés "contribution déterminée au niveau national" (NDC) - pris par les 195 signataires de l'accord de Paris de 2015, qui représentaient 95% des émissions globales en 2019. Il intervient à quelques jours de l'ouverture de la COP29, le 11 novembre à Bakou (Azerbaïdjan). Les plans actuels combinés des Etats entraîneraient des émissions de 51,5 gigatonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2030, soit seulement 0,6% de moins que dans l'analyse précédente publiée par l'ONU fin 2023. Au total, 34 pays, dont les membres de l'Union européenne, le Brésil ou l'Azerbaïdjan ont communiqué des mises à jour de leurs objectifs. "La pollution par les gaz à effet de serre à ces ni-

veaux garantira un naufrage humain et économique pour tous les pays, sans exception", prévient Simon Stiell. Le rapport de synthèse publié lundi "doit marquer un tournant, mettant fin à l'ère de l'insuffisance et déclenchant une nouvelle ère d'accélération, avec de nouveaux plans d'action climatique nationaux beaucoup plus audacieux de la part de chaque pays attendu l'année prochaine", a souligné le chef de l'ONU Climat. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) avait déjà alerté jeudi sur l'absence de progrès significatifs depuis un an. "Nous avons besoin d'une mobilisation mondiale d'une ampleur et d'un rythme jamais vus au-

paravant, et ce dès maintenant, et l'objectif de 1,5 C sera bientôt mort", avait averti Inger Andersen, directrice exécutive du PNUE.

L'accord de Paris de 2015 fixe l'objectif de limiter le réchauffement de la planète "nettement en dessous de 2 C par rapport aux niveaux préindustriels", quand l'humanité a commencé à exploiter à grande échelle les énergies fossiles responsables des émissions de gaz à effet de serre, "et si possible à 1,5 C". Mais pour avoir 50% de chances de contenir le réchauffement à 1,5 C, les émissions mondiales doivent baisser de 43% d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2019, selon le Giec, les experts mandatés par l'ONU.

## ENVIRONNEMENT

## L'intensité des gaz à effet de serre a atteint des niveaux record en 2023 (ONU)

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a prévenu dans un nouveau rapport que les concentrations de gaz à effet de serre ont atteint des niveaux records en 2023 et que cela entraînerait une augmentation des températures dans les années à venir. Le rapport publié lundi note que le dioxyde de carbone s'accumulait dans l'atmosphère plus rapidement que jamais, ajoutant que "les concentrations de dioxyde de carbone ont augmenté de 11,4% en seulement 20 ans".

Le rapport souligne également que l'augmentation du dioxyde de carbone dans l'atmosphère en 2023 est plus élevée qu'en 2022. Selon le document, "une part importante des émissions de dioxyde de carbone reste dans l'atmosphère et que plus d'un quart est absorbé par l'océan et environ 30 % par les écosystèmes terrestres, mais ces taux changent chaque année en fonction des événements naturels".

La secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo, dont les opinions sont incluses dans le rapport, a rappelé que la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère a une fois de plus atteint des niveaux records. "Cela devrait sonner l'alarme parmi les décideurs. Nous nous éloignons clairement de l'objectif de 0,5 degré Celsius de l'Accord de Paris. Ce ne sont pas que des statistiques", a-t-il averti. Saulo a souligné que "chaque degré d'augmentation de la température a un impact négatif sur la vie humaine et sur la planète".

## JAPON

## Toujours pas de neige sur le mont Fuji, un record

Le mont Fuji, symbole du Japon, est toujours dénué de manteau neigeux lundi, comme jamais à cette date depuis le début des relevés il y a 130 ans, a annoncé l'agence météorologique nipponne. En moyenne, le sommet de ce volcan commence à être couvert de neige le 2 octobre. L'an dernier, les premiers flocons avaient été repérés le 5 octobre. Mais cette année, en raison des températures élevées, aucune chute de neige n'y a été observée, a indiqué un prévisionniste au service météorologique local de Kofu, dans le centre du Japon, Yutaka Katsuta, cité par des médias.

Depuis le début des relevés en 1894, aucune première neige n'avait été repérée plus tard que le 26 octobre, un record mesuré deux fois, en 1955 et 2016. "Les températures étaient élevées cet été", comme en septembre, "ce qui a fait obstacle à tout air froid" propice aux chutes de neige, explique M.Katsuta, soulignant que le changement climatique "est possiblement responsable pour partie de ce retard". En 2024, le Japon a connu son été le plus caniculaire depuis les premiers relevés, égalant le record de 2023. Le mont Fuji est recouvert de neige pendant la majeure partie de l'année à l'exception de la période de juillet à septembre.

APS

## PHILIPPINES

## Le bilan de la tempête tropicale Trami s'élève à 116 morts et 39 disparus

Le bilan des inondations catastrophiques et des glissements de terrain provoqués par la tempête tropicale Trami qui a frappé les Philippines la semaine dernière s'est alourdi à 116 morts avec au moins 39 personnes toujours portées disparues, a déclaré lundi le Conseil national de réduction et de gestion des risques de catastrophe (NDRRMC). Les autorités locales ont déclaré que Trami avait déversé deux mois de pluie, touchant plus de 6,7 millions de personnes dans 17 régions du pays. Les recherches se poursuivent pour essayer de retrouver les 39 personnes disparues. Trami, le 11e typhon à frapper les Philippines cette année, a traversé le pays en laissant une traînée de destruction avec des inondations et des glissements de

terrain désastreux sur l'île de Luçon, en particulier dans les régions de Bicol et de Calabarzon, ainsi que dans les zones du centre et du sud des Philippines. Trois jours après que Trami a quitté les Philippines vendredi, les sinistrés attendent toujours désespérément de la nourriture et de l'eau potable. De nombreuses régions n'ont toujours ni d'eau potable ni d'électricité. Certaines victimes forcées de quitter leurs maisons inondées au plus fort de la crue ont commencé à rentrer chez elles lorsque la crue s'est retirée samedi. Cependant, le NDRRMC a déclaré qu'environ un million de personnes déplacées se trouvaient toujours dans les centres d'évacuation ou chez les proches. Les dégâts causés par Trami sont estimés à 1,54 milliard de pesos (en-

viron 26,35 millions de dollars), tandis que les dégâts causés à l'agriculture s'élevaient à 2,5 milliards de pesos (43 millions de dollars). Les Philippines se préparent à de nouvelles pluies en raison de l'impact d'un autre cyclone tropical, Kongrey, qui s'est intensifié pour devenir une forte tempête tropicale lundi matin dans la mer des Philippines, à 755 km à l'est de l'île de Luçon. Kongrey est le 12e cyclone tropical à frapper les Philippines cette année. Se déplaçant vers l'ouest à 20 km/h, Kongrey souffle des vents de 95 km/h et des rafales pouvant atteindre 115 km/h. "Ce cyclone tropical peut également connaître une intensification rapide", avertit le NDRRMC. En moyenne, 20 typhons s'abattent sur les Philippines chaque année.

## NOVEMBRE BLEU/ORAN L'importance du diagnostic précoce du cancer de la prostate soulignée

L'importance de réaliser des examens médicaux pour le diagnostic précoce du cancer de la prostate dès l'âge de 50 ans a été soulignée lundi à Oran, à l'occasion de "Novembre bleu" de lutte contre ce type de cancer. Ce type de cancer "considéré comme l'un des plus dangereux, peut être diagnostiqué très facilement, grâce à de simples analyses de sang, dès l'âge de 50 ans, et peut être guéri par chirurgie ou radiothérapie", a expliqué Dr Ouedane Rafik, spécialiste au sein du service Urologie et Transplantation rénale du CHU d'Oran, à l'APS, en marge du lancement d'une campagne de dépistage précoce du cancer de la prostate, à l'occasion de "Novembre bleu".

Il a, d'autre part, indiqué qu'il est également très important pour les hommes ayant des antécédents familiaux et présentant un risque d'atteinte du cancer de la prostate d'effectuer des examens et un dépistage précoce, dès l'âge de 45 ans, soulignant que ce type de cancer apparaît dans la glande prostatique et se développe à partir du tissu prostatique lorsque les cellules se multiplient de manière aléatoire, le qualifiant de "maladie silencieuse".

Le spécialiste a précisé que le cancer de la prostate ne présente aucun symptôme à ses débuts et il est détecté grâce à un taux élevé de l'antigène prostatique spécifique (PSA), relevant que "les symptômes dans certains cas avancés sont la fatigue corporelle générale, la miction à répétition en petites quantités, des difficultés à uriner et du sang dans les urines, en plus d'une perte d'appétit et de poids et des douleurs osseuses".

Ces symptômes apparaissent en cas de métastases dans le corps", a-t-il noté. Selon Dr Ouedane, plusieurs facteurs augmentent la probabilité de développer un cancer de la prostate, notamment le facteur génétique, l'alcool et l'alimentation riche en graisses, notamment animales. Il a expliqué, à ce propos, que l'apparition de certains symptômes du cancer de la prostate signifie que l'état du patient s'est développé en étapes complexes, nécessitant un traitement très spécifique, soulignant l'importance des campagnes d'information et de sensibilisation, en vue du dépistage précoce de ce type de cancer et de l'introduction d'un traitement dès les premiers stades de cette maladie, guérissable à 100% si elle est détectée précocement. Dr Ouedane a exprimé sa joie quant à la forte participation constatée au début de cette campagne, une vingtaine d'hommes s'étant présentés pour des consultations seulement une heure après son début. Cette campagne s'étalera sur deux jours, les 28 et 29 octobre en cours, tandis que d'autres campagnes seront organisées tout au long du mois de novembre.

## KHENCHELA Une caravane médicale à l'hôpital Ahmed Ben Bella pour le dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus

Une caravane médicale est arrivée, dimanche, à l'hôpital Ahmed Ben Bella de Khenchela pour effectuer des dépistages précoces des cancers du sein et du col de l'utérus chez les femmes de 35 à 75 ans. La caravane, organisée par le ministère de la Santé en coordination avec l'Association Amel pour les patients atteints de cancer, la direction de la santé de Khenchela et l'hôpital Ahmed Ben Bella, et qui se poursuivra jusqu'à jeudi, a attiré, dès le premier jour, de nombreuses femmes, a déclaré Djamil Nadir, sous-directrice au ministère de la Santé.

Hamida Kettab, secrétaire générale de l'Association nationale Amel pour les malades du cancer, a indiqué, de son côté, que la caravane, qui "en est à sa seconde étape après la wilaya d'Ain Defla, "vise le dépistage précoce de ces cancers afin d'en réduire le nombre et d'en faciliter le traitement". Mme Kettab a appelé à l'occasion les femmes de Khenchela âgées de 35 à 75 ans à se rendre à l'hôpital Ahmed Ben Bella pour bénéficier des consultations gratuites offertes par la caravane médicale qui dispose de tous les moyens humains et matériels pour assurer la réussite de cette action. Le Dr Hassina Bennaïmoune, chirurgien au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, a souligné, quant à elle, que l'organisation de ce type de campagnes médicales "permet d'atteindre le plus grand nombre possible de femmes de tout âge", avant de souligner que "plus le diagnostic est précoce, plus l'espoir de guérison est important".

## ALLOGREFFES L'EHU d'Oran se lance dans les allogreffes pédiatriques (responsable)

L'Établissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre 1954" d'Oran, qui a cumulé une grande expérience dans l'allogreffe de l'adulte, depuis 2013, vient de se lancer dans l'allogreffe pédiatrique, avec deux opérations réalisées, au cours du mois de septembre, pour des enfants de moins de 15 ans, a indiqué, lundi, le Directeur général de cet établissement, Rabah Bar.



Il s'agit d'une première dans la région ouest, dont les enfants étaient transférés aux hôpitaux de la capitale pour subir ce type d'intervention, a indiqué M. Bar dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture du 5ème Congrès international sur l'éthique et la pratique du don d'organes, organisé par l'EHU d'Oran et la Société des auxiliaires médicaux algériens (SAMA).

Deux enfants âgés de 13 et 10,

atteints de drépanocytose et de thalassémie (maladies du sang) ont bénéficié de ces deux premières interventions, alors qu'une troisième opération pour une petite fille de six ans, qui souffre de thalassémie, est prévue pour demain, mardi, a précisé pour sa part le Pr. Nabil Yafour, chef de service d'hématologie au niveau du même établissement.

L'EHU d'Oran se prépare pour l'ouverture d'une nouvelle unité

spécialisée dans les autogreffes pédiatriques, à partir du premier trimestre de l'année 2025, selon le même spécialiste, ajoutant que cette unité de 7 lits compte effectuer entre 60 et 70 opérations par an. Le 5ème Congrès international sur l'éthique et la pratique du don d'organes a enregistré la participation de 500 médecins de différentes spécialités, venus des différentes régions du pays et de l'étranger (Palestine, France, Tunisie et Guinée).

## GRIPPE SAISONNIÈRE La nécessité de la vaccination réitérée (ministère)

La nécessité de la vaccination contre la grippe saisonnière, notamment pour les personnes à risques, a été réitérée lors d'une rencontre organisée lundi à Alger, par le ministère de la Santé. "Le vaccin antigrippal est fortement recommandé aux populations à risques que sont notamment les malades chroniques, les femmes enceintes, les personnes âgées de 65 ans et plus", a souligné la Directrice de la Prévention et de Lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, Dr Samia Hammadi, lors d'une formation organisée par le ministère au profit des journalistes.

Précisant que le vaccin est "gratuit" pour les catégories citées, au niveau des pharmacies d'officine et pour l'ensemble de la population au niveau des polycliniques, elle a rappelé que la campagne nationale de vaccination pour la saison 2024-2025 avait débuté la mi-octobre pour se poursuivre jusqu'à la fin de la période automno-hivernale. Elle a précisé en



outre que le vaccin acquis par l'Algérie pour les besoins de la saison actuelle est "adapté aux 4 sous-types (souches) du virus de la grippe (quadrivalent), afin d'assurer une plus large protection de la population".

De son côté, la Chargée de la lutte contre la grippe au ministère, Dr Nadia Bekri, a mis l'accent sur l'impératif de se faire vacciner dès le début de cette période, le vaccin nécessitant entre 2 et 3 semaines pour agir, conseillant, par ailleurs, d'éviter d'y recourir lorsqu'on est

déjà grippés, et d'attendre jusqu'à guérison. Elle a relevé que cette pathologie est "un problème de santé publique, aussi fréquent que grave et pouvant entraîner des décès", ajoutant que le vaccin "n'empêche pas la survenue de la grippe, mais prémunit contre ses complications qui nécessitent une hospitalisation".

Pour sa part, Dr Sarah Belkalem, médecin microbiologiste à l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), a fait savoir que durant la saison 2023-2024, il a été observé une évolution

des cas grippaux durant la mi-novembre, avant d'atteindre un pic au début du mois de janvier, puis une baisse dès le mois suivant. Durant cette rencontre, le recours à l'automédication, en cas de grippe, a été déconseillée, notamment la prise d'antibiotiques, en raison de leurs effets néfastes sur la santé humaine. De même qu'ont été présentés deux spots publicitaires conçus par le ministère de la Santé, en prévision de leur prochaine diffusion via les divers supports médiatiques.

## INSTITUT DE FORMATION PARAMÉDICALE D'EL-MEGHAÏER

### Plus de 300 inscrits rejoignent l'Institut de formation paramédicale (DSP)

Pas moins de 330 inscrits ont rejoint les bancs de l'Institut de formation paramédicale d'El-Meghaïer et ses antennes implantées à travers la wilaya, au titre de la nouvelle rentrée pédagogique (2024-2025), a-t-on appris dimanche de la direction locale de la santé et de la population (DSP).



Il s'agit de 220 aides soignants de santé publique, 55 assistants au fauteuil dentaire de santé publique et 55 auxiliaires en puériculture de santé publique, a expliqué le directeur du secteur, Ahmed Smati, en marge de la cérémonie d'ouverture de l'année pédagogique de formation de ce corps de

santé. Une fois que ces apprentis terminent leur cycle de formation, ils seront orientés vers les différentes structures de santé de la wilaya, a ajouté le même responsable. Il a aussi fait savoir qu'une cinquantaine d'enseignants ont été mobilisés pour assurer l'encadrement pédagogique au

niveau des antennes locales des communes d'El-Meghaïer, Oum Thiour et Djamma. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur de la santé visant à combler le déficit en matière de personnel paramédical et améliorer les prestations de santé offertes aux citoyens, a-t-on signalé à la DSP.

## BATNA

### Deux nouvelles spécialités à l'Institut national de formation supérieure paramédicale (responsable)

Deux (2) nouvelles spécialités seront ajoutées, dès la prochaine rentrée 2024-2025, à celles déjà enseignées à l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSPM) de Batna, a indiqué, jeudi, la directrice de cet établissement. Mme Radhia Hamzaoui a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit de la kinésithérapie et de l'ergothérapie (aména-

gement de l'environnement des personnes handicapées, ndlr), des spécialités destinées aux étudiants de 4 wilayas de l'Est du pays.

La formation de 3 années, s'agissant de la première spécialité, bénéficiera aux étudiants des wilayas de Batna, de Khenchela, d'Oum El Bouaghi et de Biskra, tandis que la seconde (l'ergothé-

rapie) sera limitée aux étudiants issus de Batna, de Khenchela et d'Oum El Bouaghi, a ajouté le même responsable. Selon Mme Hamzaoui, quelque 500 nouveaux étudiants originaires de plusieurs régions du pays devraient rejoindre l'Institut, cette saison à partir du 15 octobre, ce qui portera le nombre total des étudiants à environ 1.400.

Fin septembre dernier,

une promotion de 430 diplômés issus de plusieurs wilayas, dont 260 de Batna, est sortie de l'INFSPM pour rejoindre différents établissements de santé, selon la même responsable qui a souligné que l'équipe de formation pédagogique de l'Institut avait été renforcée, la saison dernière, par 21 enseignants dans différentes disciplines, recrutés à titre permanent.

## EHU D'ORAN

### Formation sur le traitement chirurgical de la névralgie trijémunale essentielle

L'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre" d'Oran a organisé une journée de formation sur le traitement chirurgical de la névralgie trijémunale, une chirurgie par ballonnet gonflable, une technique encore nouvelle dans cet établissement. La journée de formation a abordé le diagnostic et la prise en charge de la névralgie trijémunale, une maladie neurologique provoquant des douleurs aiguës au visage, à l'aide de diverses spécialités, comme la neurologie, la neurochirurgie et la chirurgie maxillo-faciale, a indiqué le Pr Guerbouz, chef de service de neurochirurgie de l'EHU d'Oran dans une

déclaration à la presse en marge de cet événement.

En plus des conférences, l'équipe du Pr Guerbouz a programmé des opérations au profit de sept patients atteints de cette maladie en provenance de différentes wilayas de l'Ouest, qui seront diffusées en direct à la salle des conférences pour partager l'expérience avec les participants à la journée de formation.

"Cette technique n'est pas une nouveauté, car elle est déjà pratiquée au centre du pays, ce qui nécessite le transfert des patients vers les hôpitaux de la capitale", a souligné le Pr Guerbouz, ajoutant que "nous avons décidé

de l'introduire à l'EHU d'Oran pour rapprocher les soins des citoyens de la région ouest et diminuer la pression sur les hôpitaux du centre". Pour sa part, le Pr Benaïssa Benabdenbi, un des pionniers du traitement chirurgical de cette maladie et ancien chef de service au CHU Zemirli (Alger), encadreur de cette formation et des opérations chirurgicales, a indiqué que l'objectif de sa participation est la généralisation de cette technique curative, contrairement aux traitements médicamenteux (anti-antalgiques, antitédresseurs), qui ne font qu'atténuer les symptômes, en plus de leurs effets indésirables et secondaires.

## BECHAR

### Sensible à l'amélioration des prestations de santé à travers la wilaya (DSP)

Une sensible amélioration des prestations des services de santé publique est enregistrée à travers la wilaya de Bechar, en témoigne l'apport "efficace" du secteur dans la prise en charge des patients lors des récentes intempéries qu'a connues la région, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Cet apport a été matérialisé à travers les structures de soins de base existantes et douze (12) polycliniques disséminées à travers plusieurs communes de la wilaya et dotées de services médicaux spécialisés dans la prise en charge des différentes pathologies, a affirmé le DSP, Mansour Boukhiar. Parmi ces services médicaux spécialisés, il cite les services des urgences médico-chirurgicales (UMC) et de chirurgie-dentaire, qui ont contribué efficacement à la prise en charge des patients, comme cela a été le cas des zones des plus touchées par les intempéries, à savoir Bechar, Beni-Ounif, Abadla et Taghit et certaines localités éloignées, où le personnel médical et paramédical s'y est mobilisé au quotidien.

Cette amélioration des prestations médicales et paramédicales a pu être concrétisée grâce aux efforts déployés tant par le secteur que par les autorités de la wilaya en matière de modernisation des structures de santé et leur dotation en équipements médicaux, a-t-il ajouté. Un investissement sectoriel de 250 millions DA a été consacré durant l'exercice 2023 à l'acquisition d'équipements médicaux ultramodernes pour les besoins des différentes structures et établissements hospitaliers publics à travers la wilaya, selon les données de la DSP.

L'investissement a permis l'équipement et l'ouverture d'un service médical spécialisé en chirurgie générale doté d'une unité dédiée aux interventions chirurgicales, au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) "Mezrag Djeloul", à Beni-Ounif, ce qui a soulagé les patients tant du chef-lieu de cette commune et des autres localités frontalières des déplacements vers les établissements hospitaliers du chef-lieu de wilaya. Outre cette opération, il a été aussi procédé à la réalisation et l'équipement de la polyclinique "Limam Sassi", à Bechar, pour le renforcement de ses prestations, a révélé M. Boukhiar qui a annoncé aussi des projets de réhabilitation prochaine de deux (2) structures similaires aux quartiers Bechar-Djedid et Debdaba, à Bechar. Les actions d'amélioration des services hospitaliers de la wilaya, entreprises depuis plus d'une année, ont également touché les grandes structures hospitalières, notamment l'EPH "Tourabi Boudjemaa" à Bechar, à travers la refonte de son administration et sa gestion dans le but de garantir des prestations de qualité, a-t-il signalé. Cette structure hospitalière de 240 lits a bénéficié de nouveaux équipements pour renforcer ses services médicaux spécialisés, selon le DSP.

L'opération a été concrétisée aussi au niveau des EPH des communes d'Abadla et Beni-Ounif, qui figurent parmi les grands centres urbains de la wilaya, et ont été dotés de services médicaux spécialisés en chirurgie-générale, gynécologie-obstétrique et pédiatrie, a précisé M. Boukhiar. Au niveau du centre régional de lutte anti-cancer, la DSP prévoit, avant la fin de l'année 2024, l'équipement et l'ouverture des services spécialisés dans le domaine de la médecine nucléaire et d'une unité de soins des enfants cancéreux, selon la même source.

APS

# ALLERGIES

## 9 astuces surprenantes pour arrêter d'éternuer

Chaque printemps, le rhume des foins est un véritable casse-tête. Voici 9 astuces pour dire adieu aux yeux qui pleurent et aux éternuements.

### Rhinite: pas de zèle au bureau

Eh oui, cela peut paraître étrange, mais le stress joue un rôle non négligeable dans le déclenchement des symptômes allergiques. En 2008, une étude réalisée par des chercheurs de l'université de médecine de l'Ohio aux États-Unis a démontré que les symptômes augmentent lorsque la personne est soumise à un grand stress, comme par exemple, un rapport urgent à rendre ou la surveillance d'un supérieur pendant leur travail. La raison du déclenchement des symptômes vient de la sécrétion d'hormones du stress qui vont stimuler les protéines responsables des réactions allergiques. Travaillez tard la nuit ne vous aidera pas non plus, le manque de sommeil renforce les symptômes liés aux allergies.

### Oubliez le programme éco du lave-linge

Si vous avez tendance à éternuer quand vous vous mettez au lit ou si vous vous réveillez avec les narines qui vous démangent et les yeux qui piquent, faites une inspection du côté de vos draps, vous êtes peut-être allergique aux acariens. Une étude réalisée en Corée du Sud a prouvé que la température à laquelle les draps sont lavés en machine, joue un rôle non négligeable dans les symptômes allergiques.

Pour éliminer la totalité des acariens lors du lavage, il faut régler votre machine sur au moins 60°C, si vous lavez à 40°, seulement 6% des acariens seront retirés.

### Oubliez les orchidées

Votre adorable petite plante que vous arrosez avec tant d'amour pourrait bien vous mener la vie dure, en particulier si vous êtes sujette au rhume des foins. Une étude réalisée en Belgique a révélé avec surprise que la plupart des plantes, que l'on trouve couramment dans les foyers, possèdent dans leur sève des allergènes qui se diffusent dans l'air et provoquent des réactions allergiques.

Nez qui coule, yeux rouges et qui piquent, gorge qui gratte, tous ces petits symptômes sont accentués par la présence d'orchidées, de ficus ou encore de petits palmiers.

### Le traitement avant les symptômes

Les médicaments qui vous sont prescrits par le médecin pour bloquer l'histamine et donc les réactions allergiques sont beaucoup plus efficaces s'ils sont pris avant que vous soyez exposé aux facteurs allergènes. Pour les personnes victimes du rhume des foins, commencez le traitement quelques semaines avant la saison difficile.

Si vous avez prévu un petit séjour à la campagne, prenez des médicaments plusieurs jours avant de partir en week-end. Une fois que vous êtes face aux allergènes, il sera beaucoup plus difficile de vous débarrasser des symptômes.

### Ne suivez pas vos copines à la piscine

Si vous avez tendance à faire un saut à la piscine en sortant du bureau, sachez que cette habitude (a priori très louable) peut entraîner des réactions allergiques. Et oui,



car pour maintenir l'eau à un niveau minimum de propreté, la piscine est remplie de chlore. Or, le chlore qui sert à désinfecter l'eau peut aussi être très irritant pour la peau, les yeux et même le système respiratoire.

Une étude américaine a montré que les personnes qui ont passé au cours de leur vie plus de 100 heures dans une piscine chlorée, ont 3 fois plus de chances de souffrir d'allergies comme le rhume des foins. Pour réduire les effets du chlore, portez un masque et préférez les piscines non couvertes (en été), à l'air libre, le chlore s'évapore plus facilement et est moins irritant pour l'organisme.

### Levez le pied sur l'alcool

Pour certaines allergies, l'alcool est vivement déconseillé, c'est par exemple le cas pour les rhinites allergiques. Une étude danoise a révélé que pour chaque verre d'alcool consommé, les risques de survenue des symptômes allergiques augmentent de 3%. La raison en est simple: la levure et les bactéries dans le vin libèrent l'histamine, responsable des symptômes allergiques, tels que le nez qui coule ou les yeux qui grattent. En cas de crise ou lorsque vous entrez dans une période où les symptômes semblent plus importants, il est donc fortement conseillé de ne pas boire d'alcool.

### Prenez une douche dès que vous rentrez

En France, beaucoup de personnes ne prennent leur douche que le matin avant de partir travailler. Ce choix n'est pourtant pas très judicieux pour ceux et celles qui sont sujets à des allergies comme l'allergie au pollen. En effet,

lorsque vous rentrez chez vous, sans le savoir, vous portez sur vos vêtements, vos cheveux, et même sur votre peau des particules de pollen. Ces particules, une fois qu'elles se sont répandues dans votre appartement seront difficiles à détecter et provoqueront l'apparition des symptômes. Prenez donc l'habitude d'enlever vos chaussures dès l'entrée et de les ranger dans un placard, de mettre vos vêtements dans le panier à linge et de prendre une douche pour vous débarrasser de toutes les particules allergènes.

### N'oubliez pas le comprimé du soir

S'il y a un comprimé à ne jamais oublier, c'est bien celui qu'il faut prendre juste avant de vous coucher. Si ce comprimé est aussi important, c'est parce qu'il va permettre aux molécules contenues dans le médicament de circuler dans le sang et d'être actives dès le matin au réveil. Vous pourrez ainsi éviter le nez bouché, les éternuements à répétition ou encore les yeux qui démangent, symptômes qui ont tendance à être beaucoup plus présents quand on se lève, parce que vous avez été en contact toute la nuit avec des acariens ou parce que vous ne vous êtes pas mouché pendant plusieurs heures.

### Évitez vos copines fumeuses

Si vous souffrez régulièrement de symptômes allergiques, vous savez probablement que vous ne devez pas toucher à la cigarette. Mais le seul fait de respirer la fumée des autres peut aussi accentuer vos symptômes ou même les déclencher. Sachez aussi qu'il ne suffit pas d'éviter les bars ou les soirées enfumées, les particules de tabac qui restent sur les vêtements de vos amis ou collègues fumeurs peuvent polluer l'air et vous rendre allergique.

### STRESS : Il aggrave les réactions allergiques



Selon les allergologues réunis en congrès à Paris, le stress pourrait déclencher ou aggraver les phénomènes allergiques. L'OMS considère l'allergie comme étant la quatrième maladie dans le monde après le cancer, les pathologies cardiovasculaires et le sida et le nombre de personnes allergique a doublé ces 20 dernières années. Si les allergies sont des pathologies ayant une origine génétique, on sait aussi que la modification de notre environnement est également un facteur déclenchant de la maladie. Mais lors du dernier Congrès francophone d'allergologie, qui se tient actuellement à Paris, les allergologues ont mis en avant un nouveau facteur aggravant : le stress. «Le stress est un levier de la pathologie qui passe souvent inaperçu mais qui a des conséquences sur le déclenchement de l'allergie et l'aggravation des symptômes» explique le Dr Nham Pham-Thi, pneumologue pédiatre à l'hôpital Necker, à Paris. Selon les allergologues, plus le stress intervient tôt dans l'enfance, plus son rôle est déterminant dans le déclenchement des symptômes allergiques et dans la durée des allergies, qu'il s'agisse de symptômes respiratoires, dermatologiques ou alimentaires. Et ce lien entre stress et allergie peut démarrer dès la grossesse :

«Une future maman exposée au stress a plus de risque de donner naissance à un bébé allergique. In utero, son futur bébé va déjà déclencher des phénomènes qui vont provoquer une allergie plus tard en agissant sur son système immunitaire» explique le Dr Pham-Thi. A contrario, il est possible de lutter contre les allergies en réduisant le stress. Selon une étude japonaise, des activités relaxantes pendant 30 minutes comme écouter de la musique classique, rire ou s'embrasser ont réussi à modifier le comportement des cellules immunitaires de patients allergiques et réduire les réactions allergiques.

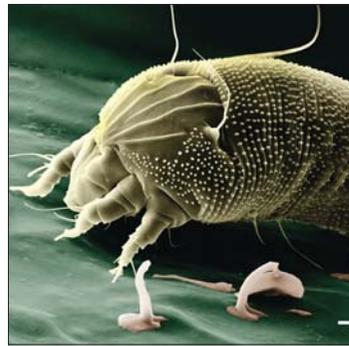
### Acariens : ennemis numéro un des allergiques

Si les allergies aux acariens sévissent toute l'année, il existe toutefois des périodes où les symptômes sont plus importants, notamment lorsque l'on reste confiné chez soi, fenêtres fermées, ce qui favorise la multiplication des acariens.

Quels sont les symptômes ? La manifestation la plus fréquente est la rhinite allergique qui provoque éternuements à répétition et nez bouché. Des symptômes peu agréables, d'autant que souvent ils perturbent le sommeil et provoquent de la somnolence ou des maux de tête au cours de la journée. En outre, cette rhinite allergique s'aggrave parfois et peut s'associer à un asthme.

### 7 astuces pour les combattre

- Profitez de ces belles journées aux allures printanières pour aérer quotidiennement votre maison pendant au moins 30 min.
- Un geste qui devrait devenir une habitude, même lorsque les jours sont plus frais.
- Lorsque vous remettez votre chauffage en route, ne chauffez pas les pièces au-dessus de 20°C et lavez deux fois par an. Si vous n'avez pas de housse, lavez les draps une fois par semaine à 60°C ainsi que les couvertures ou les couettes une fois par mois.



pas les pièces au-dessus de 20°C et lavez deux fois par an. Si vous n'avez pas de housse, lavez les draps une fois par semaine à 60°C ainsi que les couvertures ou les couettes une fois par mois.

- Choisissez une literie synthétique (pas de plume, pas de laine).
- Et lorsque vous changerez votre sommier, choisissez un sommier à lattes, plus "respirant" et dans lequel il est plus difficile, pour les acariens, de venir se nicher.
- Lavez régulièrement, à 60°C, les rideaux, housses de coussin et les peluches.
- Préférez les sols lavables aux moquettes et autres tapis à poils longs dans lesquels les acariens,

ces micro-araignées qui mesurent entre 0,2 et 0,4 mm, adorent se reproduire. N'oubliez jamais que les acariens se nourrissent principalement de débris alimentaires, de moisissures et de squames. Et qu'ils s'installent là où ils trouvent de quoi s'alimenter.

«Ne laissez pas votre animal domestique entrer dans les chambres et n'y laissez surtout pas les plantes vertes, véritables nids à acariens.

Y a-t-il un traitement ? Selon le Dr Nham-Pham-Thi, pneumologue et pédiatre à l'hôpital Necker Enfants malades (à Paris), en cas de rhinite allergique "il est capital de faire un diagnostic précoce afin d'adapter son environnement et de prescrire le traitement adapté qui soulagera le patient, et conduire éventuellement un traitement par immunothérapie allergénique (une désensibilisation).

De plus en plus répandue sous forme sub-linguale, cette immunothérapie est un traitement qui dure de 3 à 5 ans et qui permet d'agir sur la cause des symptômes, ce qui permet de diminuer le recours aux médicaments qui, eux, soignent les symptômes mais non la cause.

## 3 nouvelles recommandations pour les enfants

Lutter contre les acariens, les poils d'animaux... on le faisait déjà. Mais les conseils sont devenus plus précis et ils ont évolué côté alimentation. Zoom sur trois mesures phares pour mieux prévenir les allergies chez les petits.

### Lingettes et bodys sous surveillance

Trop d'eczéma chez les bébés et de nouvelles allergies de contact ? Le mieux est d'utiliser des produits d'hygiène sans parfum de synthèse ni parabènes et des textiles adaptés à leur épiderme. Les lingettes, uniquement pour dépanner. Beaucoup sont parfumées à l'abricot, à la pêche, à l'amande douce... et contiennent même des protéines d'origine alimentaire. La peau des tout-petits (moins de 6-8 mois) les tolère mal. À fuir ! Conseille le Dr Pierriek Hordé. Les textiles, plutôt de couleur douce. Tricots et bodys de couleur sombre ou très vive contiennent en général des colorants trop agressifs. Attention aussi aux textiles «100% naturels» pas de plume d'ois pour les blouses et doudounes, ni dans les couettes et oreillers. Et pas de «100% laine» pour les vêtements qui sont en contact direct avec la peau (col de puli, chaussettes, moufles, bonnet...).

Allergies alimentaires: on diversifie plus tôt mais plus doucement. Contrairement à ce que l'on croit parfois, il faut diversifier assez tôt

l'alimentation des bébés pour prévenir les allergies, ont montré de récentes études. En fait, «il ne faut pas rater une "fenêtre de tir" pour introduire ce qu'il faut au bon moment», explique le Dr Risk. La période dépend des antécédents : dès le cinquième mois pour les enfants sans terrain sensible, au sixième mois en cas de antécédents allergiques sévères.

D'abord les fruits en compote (une cuillère à café dans le biberon). On enchaine avec les légumes, puis les différents types de viande (30 vers 7 mois), les céréales peu après (7-8 mois), les poissons et le jaune d'œuf (vers 8 mois).

Introduire un seul aliment nouveau à la fois. En prenant le temps de le tester pendant plusieurs jours avant de proposer un autre, toujours bien cuir pour limiter le potentiel allergénique.

### On tient compte de la pollution intérieure

On cultive un air sain dans sa maison et surtout, dans les familles à risque, on n'attend pas les premiers signes d'allergie pour agir. L'idéal est toujours d'accueillir bébé dans un environnement sain», souligne le Dr Hordé. Pas de tabac, même si l'on fume à la fenêtre ! Le tabagisme passif augmente le risque de développer un asthme allergique.

Pas trop de peluches dans son lit. Pour



combattre les acariens, il est conseillé de changer souvent les draps et d'aérer deux fois par jour. Quant aux objets en textile (jouets, vêtements...), ils se rangent dans des endroits clos. Ni matou ni toutou pour les tout-petits. Mieux vaut ne pas prendre d'animal de compagnie à la naissance de bébé. Si on a déjà un, faire le point régulièrement avec son médecin. Traquez les sources d'humidité (fuites, infiltrations, condensation...). Et limitez les plantes vertes afin d'éviter les moisissures. Limitez les polluants. Si possible, pas de meubles en contreplaqué ou mélaminé (plein de formaldéhyde, un polluant irritant). Non au pressing non écologique et aux parfums d'intérieur !

## SAHARA OCCIDENTAL

### Les derniers arrêts de la CJUE constituent un "important revers" pour le Maroc (média belge)

La décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) d'annuler deux accords commerciaux conclus entre l'UE et le Maroc et de décréter l'obligation d'indiquer le Sahara occidental comme étant le pays d'origine des melons et des tomates importés dans l'Union, constituent un "important revers" pour le Maroc, selon la télévision publique belge (RTBF).

"Il s'agit d'un important revers pour les autorités marocaines. Car, depuis des années, la question du Sahara occidental est l'axe principal de la politique extérieure du Makhzen", a souligné ce média dans un article intitulé "Sahara Occidental: la Cour européenne de justice, le droit international et la politique".

Selon la télévision belge, "les conséquences (de la décision de la CJUE) sont surtout politiques" et "une satisfaction pour le front Polisario, le mouvement indépendantiste sahraoui, qui avait, avec d'autres parties, saisi la Cour".

La RTBF a rappelé, dans ce contexte, que "depuis 1963 et la fin de la colonisation espagnole, le Sahara occidental est un territoire non autonome selon l'ONU" et que "le peuple du Sahara Occidental dont l'existence est reconnue par les Nations unies, est titulaire



d'un +droit à l'autodétermination+, qui lui a été reconnu pour la première fois en 1966".

Elle a ajouté, à ce titre, que le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé, dès 1991, la décision d'"organiser un référendum d'autodétermination sur le territoire sahraoui", relevant que "c'est à cette fin que les Nations unies ont décidé du déploiement d'une force".

"Ce principe de l'autodétermination, c'est un principe impératif du droit

international", a expliqué à la RTBF Anne Lagerwall, professeure à la Faculté de droit de l'Université Libre de Bruxelles (ULB)". Selon cet expert, "il n'y en a pas beaucoup, des principes impératifs".

"C'est un principe qui est tellement important qu'on estime qu'on ne peut pas y déroger. On ne peut pas faire des accords qui viendraient proposer une solution qui le mettrait de côté. C'est comme l'interdiction de la torture, l'interdiction du génocide. En droit inter-

national, l'autodétermination des peuples a le même statut. C'est un principe indérogable", a-t-elle détaillé.

François Dubuisson, professeur en droit international à l'ULB a jugé, quant à lui, que les arrêts récents de la cour de Justice de l'UE sont "incomplets". Il a estimé que la Cour a "essayé de ménager un peu le respect du droit international tout en préservant les positions de la Commission", en termes d'accords commerciaux.

## L'Armée sahraouie cible le centre de Commandement de l'Artillerie de l'occupation marocaine dans le secteur de Guelta

L'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) poursuit ses attaques contre les positions et retranchements de l'armée d'occupation marocaine en bombardant dimanche, le centre de Commandement de l'Artillerie de l'occupation dans le secteur de Guelta, selon le communiqué militaire de la Direction centrale du commissariat poli-

tique de l'APLS. Selon le communiqué militaire rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), des unités avancées de l'armée sahraouie ont mené, dimanche matin, des bombardements contre le centre de commandement de l'artillerie de l'occupation marocaine, derrière le mur de la honte, dans le secteur de Guelta.

L'Armée sahraouie avait égale-

ment bombardé, samedi, les retranchements de l'armée d'occupation marocaine et dans les régions de Ben Zouka, Lemkheitab et Rouss Tarkant. Les attaques de l'armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, "qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles", conclut le communiqué.

## SOUDAN

### Le gouvernement subit un "cauchemar" de faim, de maladies et de violences ethniques, dénonce le chef de l'ONU

Le peuple soudanais subit chaque jour des souffrances plus grandes, vivant un "cauchemar" de faim, de maladies et de violences ethniques massives, a dénoncé lundi le secrétaire général de l'ONU, des milliers de civils tués, des viols "généralisés" et d'autres

atrocités sans nom : le peuple soudanais vit un cauchemar de violences", a déclaré devant le Conseil de sécurité, Antonio Guterres.

Samedi, le plus haut responsable humanitaire de l'ONU au Soudan a tiré la sonnette d'alarme face à la forte escalade de la violence

dans l'Etat d'El-Gezira, où de récentes attaques attribuées aux Forces de soutien rapide (FSR) ont fait plus de 120 morts.

"Je suis choquée et profondément concernée que les violations des droits humains telles que celles observées au Darfour l'année

dernière, notamment les viols, les attaques ciblées, les violences sexuelles et les massacres, se reproduisent dans l'Etat d'El-Gezira. Ce sont des crimes atroces", a déclaré Clémentine Nkweta-Salami, coordinatrice humanitaire de l'ONU au Soudan.

## SOUDAN

### Le PAM plaide pour un accès total à ses humanitaires dans le pays

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a appelé les belligérants au Soudan à accorder un accès "total" à ses humanitaires dans ce pays en proie à un conflit depuis avril 2023, et au risque de famine. "Nous voulons un accès complet et sans entraves avec la possibilité d'utiliser autant de points d'entrée différents que possible au Soudan, et nous voulons nous assurer que nous pouvons commencer (l'opération humanitaire) à grande échelle", a déclaré dimanche la directrice du PAM, Cindy McCain, à des médias.

Elle a averti qu'avec l'ensemble du Soudan en alerte de famine et avec la famine déclarée dans le camp de Zamzam au Darfour (ouest), celle-ci "va se propager", estimant donc "urgent que nous puissions intervenir", à grande échelle.

Selon l'ONU, environ 11,3 millions de personnes ont été déplacées par le conflit. Près de trois millions d'entre elles ont fui le pays, alors qu'environ 26 millions d'autres sont confrontées à une insécurité alimentaire sévère, et la famine a été déclarée dans le camp de Zamzam au Darfour (ouest).

"Il faut pouvoir acheminer de la nourriture et des camions là-bas, il est donc important que les points d'entrée restent ouverts", a indiqué Mme McCain, ajoutant que cela concernait non seulement le poste-frontière avec le Tchad mais tous les postes-frontières du Soudan.

Le Soudan est ravagé depuis avril 2023 par un conflit opposant l'armée gouvernementale aux forces de soutien rapide (FSR), qui a fait des dizaines de milliers de morts, outre des millions de déplacés et une des pires crises humanitaires au monde.

## SÉNÉGAL

### Début de la campagne électorale pour les législatives anticipées

La campagne électorale pour les législatives anticipées du 17 novembre a officiellement débuté dimanche, à travers le Sénégal, et se poursuivra jusqu'au 15 novembre, ont rapporté des médias. Quarante-et-une (41) listes de coalitions et partis politiques sont en lice pour 165 sièges à l'Assemblée nationale.

Selon le site d'information sénégalais Dakaractu, la tête de liste du parti au pouvoir "Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité" (Pastef), le Premier ministre Ousmane Sonko, a lancé sa campagne dimanche par une Caravane à partir de Keur Ndiaye Lo, Sangalkam, Tivaouane, Le Pirée et Mékhé, suivie d'une réunion de clôture à Thiès.

Vendredi dernier, le président Bassirou Diomaye Faye avait appelé les acteurs politiques à la retenue, mettant en garde contre les "relents communautaires" et les "menaces" qui ont émergé ces derniers jours. Réitérant son engagement à servir tous les Sénégalais "sans distinction", le président Faye avait rappelé avoir quitté ses fonctions de secrétaire général du parti Pastef pour "se placer au-dessus des querelles partisanes".

Pour rappel, Faye avait annoncé le 12 septembre dernier la dissolution de l'Assemblée nationale et la convocation d'élections législatives anticipées le 17 novembre. "Je dissous l'Assemblée nationale pour demander au peuple souverain les moyens institutionnels qui me permettront de donner corps à la transformation systémique que je leur ai promise", avait-il déclaré dans une allocution à la télévision nationale.

APS

## GABON

### Référendum constitutionnel : les autorités autorisent les observateurs internationaux

Le ministre gabonais de l'Intérieur et de la Sécurité, Hermann Immongault, a annoncé que les observateurs internationaux seront autorisés à assister au référendum constitutionnel prévu le 16 novembre prochain au Gabon, ont rapporté lundi des médias.

"(...) Cette consultation cruciale pour notre pays sera ouverte aux observateurs internationaux pour renforcer la crédibilité de notre processus électoral", a déclaré le ministre, lors d'un point de presse relayé par le site d'information "Gabonactu".

Il a ajouté que "l'arrivée de ces observateurs sur notre territoire procède de la volonté du gouvernement gabonais d'apporter de la transparence et de la crédibilité au processus, mais aussi de bénéficier d'une expertise extérieure à partir d'une somme d'expériences des pays dans lesquels la tradition démocratique est bien portée".

A noter que le ministre de l'Intérieur avait fixé, en début de semaine, la date du démarrage de la campagne référendaire au 7 novembre pour prendre fin le 15 du même mois. Pour

rappel, la version définitive du projet de nouvelle Constitution gabonaise a été rendue publique le 21 octobre dernier.

Dans la version révisée du texte remise fin août dernier au président de la Transition, les 173 articles proposent de doter le pays d'un régime présidentiel où la limite des mandats est renforcée et les conditions d'éligibilité sont légèrement associées. Dans une lettre jointe au projet, le Premier ministre a exhorté les Gabonais "à en discuter et à se l'approprier" en vue du référendum du 16 novembre.

## PALESTINE

## La présidence palestinienne met en garde contre les dangers du projet sioniste visant l'interdiction de l'UNRWA

La présidence palestinienne a mis en garde, lundi, contre les dangers du projet sioniste visant l'interdiction de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), indiquant que cette législation constitue une "violation du droit international et une provocation pour la communauté internationale dans son ensemble".



La présidence a souligné en outre que "l'UNRWA est une ligne rouge, que la question des réfugiés est au cœur de la question palestinienne et qu'il n'y a pas de solution sans une solution juste à la question des réfugiés confor-

mément aux résolutions internationales et au droit international", notant que l'UNRWA a été créée conformément à une résolution de l'ONU du 18 décembre 1949. Le parlement sioniste devrait voter ce lundi deux projets de loi qui

menacent l'avenir de l'UNRWA. Le premier interdit à l'UNRWA d'opérer à El Qods occupée, tandis que le second prévoit "le retrait des privilèges et immunités accordés aux employés de l'agence des Nations Unies".

## Des colons sionistes attaquent une école dans l'est de la Cisjordanie

Des colons sionistes ont attaqué lundi une école palestinienne et brisé ses fenêtres à Ariha, à l'est de la Cisjordanie occupée, rapporte une association. Le superviseur général de l'Organisation Al-Baidar pour la défense des droits des Bédouins, Hassan Malihat, a affirmé, dans un communiqué, qu'"un groupe de colons avait

attaqué l'école de base arabe Al-Kaabna à Al-Marajat, au nord-ouest de Ariha en Cisjordanie".

Il a souligné que "les colons ont attaqué l'école, ce qui a entraîné la destruction des caméras de surveillance et des fenêtres de l'établissement". Selon la source, "l'administration de l'école a fermé les salles de

classe pour les élèves, de peur que les colons ne les attaquent".

L'école en question est soumise à des attaques répétées de la part des colons, dont la plus récente remonte à septembre dernier, lorsque 8 élèves et enseignants palestiniens ont été blessés et deux personnes arrêtées. Parallèlement à la guerre génocidaire en

cours dans la bande de Gaza, l'armée sioniste a étendu ses raids en Cisjordanie, tandis que les colons ont intensifié leurs attaques contre les Palestiniens, leurs biens et leurs moyens de subsistance, ce qui a entraîné la mort en martyrs de 763 Palestiniens et environ 6 300 blessés, selon les autorités palestiniennes.

## Agressions sionistes contre Gaza : le bilan s'élève à 43.020 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est élevé à 43.020 martyrs et 101.110 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi, les autorités palestiniennes de la santé. Selon les mêmes sources, les forces sionistes ont commis cinq massa-

cles, au cours des dernières 48 heures, faisant 96 martyrs, et 277 blessés. Les autorités palestiniennes affirment qu'"il y a encore un certain nombre de victimes sous les débris et sur les routes, et que les ambulances et les équipes de la Défense civile ne peuvent pas les atteindre". Un précédent bilan

faisait état de 42.924 martyrs et 100.833 blessés dans le génocide sioniste qui se poursuit dans la bande de Gaza depuis un an, causant le déplacement de plus de 85% de la population de Gaza, des destructions massives de bâtiments résidentiels et d'infrastructures ainsi qu'une famine meurtrière.

## Ghaza: le CICR tire la sonnette d'alarme face à la situation catastrophique dans le nord

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a tiré la sonnette d'alarme face à la situation sanitaire et humanitaire catastrophique dans le nord de Gaza, en raison de l'agression sioniste en cours. L'armée sioniste poursuit depuis le 6 octobre ses opérations génocidaires dans le nord de la bande de Gaza, notamment dans le camp de réfugiés de Jabalia et dans la ville de Beit Lahia, et impose un siège strict qui em-

pêche l'entrée de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant.

Dans un message vidéo diffusé dimanche sur les réseaux sociaux, Stephanie Eller, cheffe adjointe de la mission de la Croix-Rouge à Gaza, a qualifié la situation dans le nord d'"extrêmement tragique". Elle a souligné que "les ordres d'évacuation en cours et les restrictions persistantes sur les fournitures essentielles ont

plongé la population civile restante dans des conditions désastreuses". Elle a également averti que "les demandes de l'armée d'occupation d'évacuer les hôpitaux menacent de créer un vide critique dans les services médicaux pour de nombreux civils vulnérables encore présents dans la région". "Nous sommes extrêmement préoccupés par la situation à l'hôpital Kamal-Adwan et dans les environs. Les structures médicales

doivent être autorisées à poursuivre leur travail vital", a souligné Stephanie Eller. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une sauvage agression contre Gaza, faisant 43.020 martyrs et 101.110 blessés, dont la majorité sont des femmes et des enfants. Plus de 10 000 personnes sont toujours portées disparues, alors que la bande de Gaza est aux prises avec une destruction généralisée et une famine meurtrière.

## LIBAN

## Le gouvernement dépose une plainte auprès de l'ONU sur les attaques sionistes contre les journalistes

Le ministère libanais des Affaires étrangères a déposé lundi une plainte auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant les récentes attaques sionistes visant des journalistes et des installations médiatiques à Hasbaya, dans le district de Nabatiyé au sud du Liban, et dans la région de Ouzaï.

"Cette plainte a été déposée à la suite de consultations avec le ministère libanais de l'Information, et par l'intermédiaire de la mission permanente du Liban auprès de l'ONU à New York", a indiqué la diplomatie libanaise, dans un communiqué relayé par l'agence de presse libanaise, ANI.

"Le ciblage répété des médias par l'entité sioniste constitue un grave crime de guerre", souligne la diplomatie libanaise, appelant à "responsabiliser et à sanctionner l'entité sioniste, étant donné que de telles actions sapent les fondements d'une presse libre". Soulignant l'importance de protéger les journalistes et d'assurer la libre circulation de l'information, le MAE libanais dénonce "des tentatives d'intimidation de ceux qui couvrent l'agression sioniste contre le Liban".

A cet égard, le Liban a exhorté les Etats membres du Conseil de sécurité des Nations Unies à "prendre des mesures efficaces pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et à mettre fin aux attaques sionistes en cours contre le Liban, qui ont un impact sur les civils, les journalistes et les secouristes".

L'ANI avait rapporté que "trois journalistes sont tombés en martyrs vendredi dans un raid de l'ennemi (sioniste) qui a visé leur résidence dans la ville de Hasbaya". Plusieurs représentants des médias sont tombés en martyrs ou blessés dans le sud du Liban, depuis le début des agressions sionistes le 8 octobre 2023.

## LITUANIE

## Le Parti social-démocrate en tête du second tour des législatives (résultats préliminaires)

Le Parti social-démocrate (LSDP), un parti d'opposition lituanien, a remporté dimanche le second tour des élections législatives, selon les résultats préliminaires publiés par la Commission électorale centrale. Au premier tour, le LSDP a remporté 20 sièges au Seimas (Parlement lituanien), et a obtenu 32 circonscriptions à mandat unique au second tour qui s'est tenu dimanche.

Le parti au pouvoir, l'Union de la patrie-Chrétiens-démocrates lituaniens, est arrivé en deuxième position et disposera provisoirement d'une faction de 28 membres au Seimas. Selon les données de la Commission électorale centrale publiées dimanche soir après la fermeture des bureaux de vote, 41,31% des électeurs ont voté au second tour.

Le taux de participation est supérieur à celui du second tour des élections législatives en 2020, mais inférieur à celui du premier tour de cette année. En 2020, 39,24% des électeurs ont voté au second tour, tandis qu'il y a quinze jours, lors du premier tour des élections de cette année, le taux de participation a atteint 52,18%.

## BRÉSIL

## La droite modérée s'impose aux municipales

Le second tour des élections municipales au Brésil s'est soldé dimanche par une large victoire de la droite modérée. Un des représentants de cette droite modérée, Ricardo Nunes, a été réélu haut la main à Sao Paulo, la plus grande métropole d'Amérique latine, avec plus de 59% des suffrages, face au candidat de gauche Guilherme Boulos.

Le Parti libéral (PL) de M. Bolsonaro était en lice au second tour dans neuf des 26 capitales d'Etats brésiliens, mais n'en a remporté que deux, Cuiaba (centre-ouest) et Aracaju (nord-est). Le PL porte ainsi son total à quatre, avec Maceio (nord-est) et Rio Branco (nord), gagnés dès le premier tour, le 6 octobre. Dans la ville amazonienne de Belem (nord), qui accueillera la conférence de l'ONU sur le climat COP30 en 2025, le bolsonariste Eder Mauro, climatocéptique notoire, a également été battu, par Igor Normando (centre droit). Le Parti des travailleurs (PT) de Luiz Inácio Lula da Silva a sauvé l'honneur à Fortaleza, la ville la plus peuplée du Nord-Est, avec la victoire très serrée d'Evandro Leitao face au candidat bolsonariste André Fernandes.

## MÉDÉA

**Projection de films et documentaires sur la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954**

Une série de films et de documentaires historiques consacrés au combat et à la résistance du peuple algérien contre l'occupation coloniale sera projetée, à partir de lundi, à Médéa dans le cadre de la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre, a-t-on appris auprès de la direction locale de la culture et des arts.



S'étalant jusqu'au 2 novembre prochain, le programme concocté par la direction de la culture inclut des longs et des courts métrages qui ont immortalisé le sacrifice du peuple algérien durant la guerre de libération nationale et rendu hommage au courage et à l'abnégation des valeureux combattants de la liberté, a fait savoir la directrice locale de la culture et

des arts, Salima Gaoua. Des documentaires consacrés à la résistance dans les maquis et celle de tout le peuple algérien face à l'occupant, figurent aussi dans le programme proposé aux élèves et enfants pour leur faire connaître les sacrifices de leurs ancêtres, a-t-elle ajouté.

Les projections auront lieu au niveau des bibliothèques de Mihoub, Djouab, Beni-Slimane,

Ain-Ouksir, Sidi-Zahar et Adjelana, dans la commune de Ksar-El-Boukhari.

Par ailleurs, une exposition d'ouvrages historiques et un atelier d'art plastique, animé par de jeunes plasticiens, seront organisés jeudi prochain dans une place publique du centre-ville de Médéa, dans le cadre de cette même célébration, a signalé Mme Gaoua.

## CINÉMA

**"Les murmures de l'aube" de Kamel Rouini remporte le prix du meilleur court métrage au Festival international du film de Nouakchott**

Le film "Les murmures de l'aube" du réalisateur algérien Kamel Rouini a remporté le prix du meilleur court métrage lors de la deuxième édition du Festival international du film de Nouakchott (22-26 octobre), a indiqué un communiqué du Centre algérien de développement du cinéma (CADC).

Ce court métrage de 17 minutes, produit par le CADC dans le cadre du soixantenaire du recouvrement de la souveraineté nationale, sur un scénario de feu Mohamed Adlène Bekhouche, met en avant la rôle important qu'ont joué les enfants durant la Guerre de libération.

Il raconte l'histoire du petit Hocine, campé par Abdelfatah Ghouini, qui se démène pour sauver la vie de son chien suite à la décision des révolutionnaires d'abattre les chiens du village dont l'aboieement la nuit attirait l'attention de l'ennemi. Pour éviter ce triste sort à son chien, Hocine le cache

dans la montagne et continue de s'en occuper à l'insu de son père moudjahid.

Une nuit, alors qu'il allait nourrir son chien dans sa cachette, Hocine aperçoit en chemin une patrouille de l'armée française en direction du village où se trouvaient les moudjahidines. Aussitôt, il s'empresse d'en avertir les révolutionnaires, qui, prévenus à temps grâce à lui, réussissent à tendre une embuscade aux soldats ennemis.

A travers cette première expérience dans la réalisation, Kamel Rouini plonge le spectateur dans un univers plein d'humanité, en montrant la contribution et le rôle des enfants durant la glorieuse Guerre de libération. La Palestine était l'invitée d'honneur de cette deuxième édition du Festival international du cinéma de Nouakchott, qui est organisé par le ministère mauritanien de la Culture et des Arts.

## FESTIVAL DU FILM AMAZIGH

**La question patrimoniale inspire les documentaristes**

La question de la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel a été la source d'inspiration de deux réalisateurs de films documentaires en compétition pour le Prix l'Olivier d'Or au 18<sup>e</sup> Festival national du film amazigh qui se tient du 26 au 30 octobre courant à Tizi-Ouzou.

Au premier jour des projections des films en compétition, débutées dimanche à la salle de cinéma Djurdjura, le public a suivi deux documentaires dont les réalisateurs se sont intéressés au patrimoine culturel et sa préservation. Le premier est "Lathar n'Tjaddith" (La trace des ancêtres) de Rachid Bouider, et le second est Azetta (Le métier de tissage) de Djamel Bacha.

Le film de Rachid Bouidir d'une durée de 58 mn, en kabyle, a été réalisé

entre Tizi-Ouzou et Boumerdes, et rend hommage aux artisans qui continuent à perpétuer un savoir-faire ancestral, posant la problématique de la relève et de la rentabilité de certains métiers aujourd'hui menacés de disparition faute justement de jeunes artisans qui s'intéressent à les apprendre, les pratiquer et les transmettre à leur tour.

Le réalisateur qui a abordé plusieurs métiers a su trouver un fil conducteur pour les lier et les rendre interdépendants, l'un nécessitant la présence de l'autre: l'Olivier. Du vannier qui fabrique différents types de paniers dans lesquels on met les olives récoltées, au forgeron qui produit les outils qui servent à tailler les oliviers, au savoir-faire ancien d'extraction d'huile d'olive dans un pressoir traditionnel, l'histoire semble couler de

source. Lors des débats, le public a regretté que le réalisateur n'ait pas abordé d'autres métiers. Ce à quoi il a répondu que la limite du temps imposée par le documentaire en est la principale raison. Le documentaire "Azetta", comme le titre l'indique, s'intéresse au tissage traditionnel (tapis et burnous), notamment dans la région des Ath Hicham. De la préparation de la laine aux différentes étapes de tissage, le réalisateur Djamel Bacha a tenté de mettre en exergue le savoir-faire et le génie féminin.

Dans l'après-midi, le long métrage Amech'hah (Le radin) de Nabil Moughoubi (97 mn) retrace, dans un registre humoristique qui a plu au public présent, l'histoire d'un vieil homme radin, Mohand, rôle campé par Khelifa Makhlouf comédien de théâtre, qui répudie sa

femme pour épouser une jeune fille, Louiza (Fadhila Ouabdesslam), qu'il pensait issue d'une famille riche. Il tombe ainsi dans le piège de son ami Amer et de Ouchen, père de Louiza, qui veulent profiter de ses biens.

Un autre long métrage de 84 mn, "Tuzymt" (La belle), a été aussi projeté en fin d'après-midi. Le réalisateur Lounes Amroune, retrace l'histoire d'une jeune ogressse qui fuit après le massacre de ses parents et rencontre une sorcière qui la transforme en une belle jeune fille pour qu'elle puisse venger ses parents. La projection des films en compétition se poursuivra demain lundi avec au programme deux films d'animation, un documentaire, un court métrage et un long métrage.

## LITTÉRATURE

**Bejaia: 13 maisons d'édition et 45 auteurs au salon national du livre amazigh (Direction)**

Treize (13) maisons d'édition et 45 auteurs sont attendus au Salon national du livre amazigh prévu du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre prochain à Bejaia, a-t-on appris auprès de la direction du centre de recherche en langue et culture amazighes.

L'événement, prévu à même la place Ifri sous des chapiteaux spécialement aménagés, entend rassembler les passionnés de lecture et célébrer la richesse de la littérature amazighe, qu'elle soit écrite dans la langue même ou dans d'autres langues (Arabe ou Français), a-t-on précisé. Toutes les variations linguistiques de Tamazight, notamment en Chaouia et targaie, seront présentes au Salon auquel pas moins de 13 wilayas vont participer.

La manifestation sera par ailleurs, agrémentée par la tenue de plusieurs rencontres-débats articulées autour de thèmes variés, dont l'état de la littérature nationale, la publication, et l'édition, avec l'ambition d'apporter des éclairages sur chaque aspect aux jeunes auteurs ou aux auteurs de manuscrits, en quête de possibilités ou de cheminements pratiques pour s'affirmer, selon la même source. L'occasion sera aussi opportune pour susciter des échanges, encourager des rencontres inspirantes, des dédicaces, et plonger dans un univers littéraire, captivant et diversifié.

## CINÉMA

**La législation "encourage" la promotion d'une industrie cinématographique en Algérie (Producteur)**

La législation "encourage" la promotion du cinéma et permet la mise en œuvre d'une véritable industrie cinématographique en Algérie, a affirmé dimanche à Tizi-Ouzou, Nacer Yahmi, producteur cinématographique.

Lors d'une conférence sous le thème "L'industrie cinématographique en Algérie", animée dans le cadre de la 18<sup>e</sup> édition du Festival national du film amazigh, M. Yahmi a souligné que la loi de 2023, relative à l'industrie cinématographique, a encouragé "la mise en œuvre d'une véritable industrie du cinéma".

Le conférencier a estimé que cette loi est "le premier texte législatif qui évoque la relance et la mise en œuvre d'une industrie cinématographique et vise à organiser et réglementer tous les compartiments et métiers de cette filière, dont la formation, la gestion des salles de cinéma et l'encouragement des promoteurs du secteur privé à investir dans la production cinématographique".

A propos de ce dernier point, il a fait savoir que "plusieurs mesures d'encouragement et de soutien ont toujours existé, à l'image de l'exonération de l'impôt sur le revenu global (IRG) au profit des métiers du cinéma". Présentant un historique du cinéma algérien, M. Yahmi a estimé que "depuis l'indépendance à ce jour, c'est l'Etat qui soutient et encourage, finance et achète l'essentiel de la production". M. Yahmi a, par ailleurs, mis en exergue "l'apport important aujourd'hui des réseaux sociaux et autres plateformes de streaming et téléchargement pour le développement de l'industrie cinématographique". Il a estimé que "les jeunes intervenants dans l'industrie cinématographique, bénéficient aujourd'hui de l'apport substantiel qu'offrent les nouvelles technologies pour produire et faire la promotion de leur production".

## 70<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION La Révolution algérienne, lanterne pour l'émancipation des peuples opprimés (responsable)

Le Directeur du Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le Mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954, Hocine Abdessettar, a qualifié, dimanche, à l'Ecole d'application de la sûreté nationale "Abdelmadjid Bouzbid" de Soumaâ (Blida), la Révolution algérienne de lanterne d'émancipation pour les peuples opprimés et de symbole de la lutte pour libération dans le monde.

Intervenant lors d'une conférence historique devant les cadres et les étudiants de cette école, dans le cadre du programme commémorant le 70ème anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution algérienne du 1er novembre 1954, organisée par le Service central de la communication de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Dr. Abdessettar a souligné que la Révolution algérienne, menée contre la quatrième puissance mondiale de l'époque, était une révolution "contre le joug colonial", ayant été une source d'inspiration pour de nombreux peuples opprimés à l'époque et ne cesse de l'être aujourd'hui, notamment pour les peuples palestinien et sahraoui.

Et d'ajouter que la révolution algérienne se distingue des autres révolutions dans le monde, car ayant constitué un "projet stratégique intégré", selon le conférencier, soulignant que c'est "la seule révolution qui a exporté la guerre hors de son territoire et a réussi à ébranler l'Etat colonisateur sur son propre sol en organisant plus de

100 attaques en France et en faisant tomber 7 gouvernements français".

Le chercheur et historien a rappelé que "cette révolution n'aurait pas pu réussir sans la foi du peuple algérien en la justice de sa cause et son attachement profond à sa terre, et sans l'union de toutes les composantes de la société sous la bannière du Front de Libération Nationale (FLN) et de l'Armée de Libération Nationale (ALN)", soulignant que "notre révolution est la seule au monde qui n'a pas été dirigée par un seul chef, mais a été menée et libérée par tout le peuple, et que tout un chacun contribue aujourd'hui à l'édification du pays". "Aujourd'hui, nous sommes appelés à valoriser et à transmettre les sacrifices consentis par nos ancêtres à nos enfants, et ce, en continuant à écrire l'histoire", a-t-il affirmé, citant le travail accompli par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, qui a réussi jusqu'à présent à recueillir et à numériser 40.000 témoignages de moudjahidine, dans le but de les traiter et les rendre accessibles à tous les chercheurs dans



ce domaine. Il a mis l'accent, en outre, sur l'importance de l'écriture de l'Histoire par des spécialistes et historiens algériens, car elle est l'un des principaux facteurs de la renaissance, d'autant que "nos

enfants font face à plusieurs défis en raison de la falsification et du vol de l'Histoire". La conférence, suivie par des étudiants et des cadres de plusieurs écoles de Police par visioconférence, a été l'occasion d'enrichir

leurs connaissances, notamment sur les figures nationales méconnues. Au terme de cette rencontre, le conférencier et le directeur de l'Ecole ont été distingués.

APS

### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU**

**WILAYA DE LAGHOUAT**

**NIF DREW : 099003019000736**

### avis d'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales n° 26/2024

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel  
Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre  
2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public  
N° 26 /2024 paru au quotidien national «DK News» le 19/09/2024 relatif à :

Réalisation d'un réservoir surélevé 300 M3 à Brida " 2 ".

**\*Intitulé d'Opération :**

Réalisation des réservoirs à travers la wilaya :laghouat(maamoura-safah)-ghaicha(anfousse)-  
oued moura – brida

**Est infructueux parce qu'aucune offre n'est réceptionnée**

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et ce en application des dispositions de l'article 82 du décret susmentionné.

DK NEWS

Anep : 2416033601 du 29/10/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ**

**DAIRA DE DJAAFRA**

**COMMUNE DE DJAAFRA**

**N° fiscal : 41700200003407401014**

### AVIS d'attribution provisoire

Vu l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

le président de l'APC de DJAAFRA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL  
OUVERT N° : 04/2024 Publié dans les quotidiens nationaux EL KORA NEWS en arabe et OK NEWS en français date  
du 26/09/2024, concernant L'Opération suivante :

**Achat de deux camions pour enlever les ordures ménagères**

Que l'opération attribuée provisoirement comme suite :

N°	Intitulé de l'opération	soumissionnaires	NIF	Montant proposé Ouvert en TTC	Montant proposé Corrigé en TTC	Taux de remise	Montant proposé Corrigé en TTC après la remise	Note technique	Délais	Observations
01	Achat de deux camions pour enlever les ordures ménagères	ETS DOUAOUA MOTORS Gérant " Hadbi Ahmed"	190022900734181	21 624 000,00 Da	21 624 000,00 Da	3 %	20 975 280,00 Da	66 Points	07 jours	Offre unique et qualifier techniquement

Conformément à l'article 82 décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public et l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Les soumissionnaires a le droit de contester le choix opéré en introduisant un recours dans les dix (10) jours à compter de première publication de l'avis d'attribution provisoire provision à la commission des marchés de la commune.

DK NEWS

Anep : 2416033709 du 29/10/2024

# Programme de la soirée

**TF1 20:10**

**Koh-Lanta**  
Saison 26 - Épisode 11



Malgré la réunification, la tension est toujours palpable au sein du camp réunifié. Leur effectif se réduit, non seulement en nombre mais aussi sur le plan moral. Les stratégies se font plus personnelles et tactiques. Les derniers aventuriers se retrouvent à repousser leurs limites mentales et physiques sur des épreuves demandant de plus en plus d'endurance. Les tentatives de destitution du chef ne sont pour autant pas en suspens. De nouvelles alliances sont en vue en prévision du conseil qui laissera place aux règlements de comptes.

**france 2 20:10**

**La brigade**



Cathy a toujours rêvé de pouvoir diriger un restaurant, mais malheureusement, son souhait ne s'est pas encore réalisé même si les efforts ne manquent pas. Depuis qu'elle s'est brouillée avec une chef renommée, elle est à la recherche d'un emploi. Le seul travail qu'on lui propose est de diriger une cantine dans un foyer de jeunes mineurs non accompagnés étrangers en attente de papiers.

**france 3 20:10**

**Tom et Lola**  
Saison 1



Nadège Marval, créatrice pour les Valière, une famille d'horticulteurs spécialisés dans les roses depuis plusieurs générations, bichonne le rosier qu'elle doit présenter le lendemain à la finale d'un concours, lorsqu'elle est frappée d'un coup de couteau dans l'une des serres. Avec l'aide de Selma, Magellan se met en quête du tueur. Ses premiers soupçons se portent sur le principal concurrent des Valière, leur voisin Sébastien Farini, jaloux de leur succès. Cet obteneur de roses accuse l'un des membres du clan Valière d'avoir introduit un parasite dans son exploitation.

**CANAL+ 20:06**

**Comme un prince**



Souleyman Kanté, quadruple champion de France de boxe, s'entraîne d'arrache-pied avec ses disciples pour représenter la France aux prochains Jeux olympiques. Mais une bagarre dans une boîte de nuit le laisse blessé à la main, renvoyé de l'équipe de France de boxe et obligé d'accomplir 400 heures de travaux d'intérêt général. Après un entretien avec son conseiller d'insertion, Souleyman se retrouve au château de Chambord, où il est chargé, sous la férule du vicaire Jean-Louis Coton, de l'entretien des vastes espaces verts. Mais Souleyman est rapidement repéré par Eddy, le responsable événementiel des lieux.

**6 20:10**

**Murder Club**  
Saison 1



Un mois est passé depuis la disparition tragique de Joe White. Catherine a réussi à mettre la main sur Gregers Thomsen, l'avocat d'Omar Hassan. McGarrett le séquestre dans une ferme isolée pour lui soutirer des informations. Danny et Junior décident de lui prêter main-forte. Dans le même temps, Noelani découvre les cadavres de deux hommes ainsi que des ossements humains dans un garde-meubles. Sous le choc, la jeune légiste alerte Lou, Adam et Tani pour qu'ils mènent l'enquête.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2359

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

			8					7		
6	3	8	7							9
	7			4				6		
			3	6						4
			1					7		
6										
	5		7	3						
2		4				6	9		7	4
9		5			1					6

						7	9	6		
								2		
						1	7			
		5	3							4
2	9	6				5				
		4	2			6	9			
		3	9	1		7				
9	8				5					
			6		1					
4	2	9								8
			6	3						



«Une âme délicate est gênée de savoir qu'on lui doit des remerciements, une âme grossière, de savoir qu'elle en doit»

Nietzsche

### Mots croisés n°2359

- Horizontalement:**
- 1 - Premier vin
  - 2 - Revenus - Condiment à forte tête
  - 3 - Colorations de peau - Parcours
  - 4 - Temps de changement - Sacrifices
  - 5 - Plantes vivaces - Autre do
  - 6 - Grande voie en petit - Etain du chimiste - Invita
  - 7 - Diable! - Copulative
  - 8 - Personnel - Petite flûte
  - 9 - Résine amère - Occasion de prendre une bûche
  - 10 - Récipient de blanchisseuse

- Verticalement:**
- A - Très ancien
  - B - Accepté - Bobine mobile
  - C - Greffer - Charpente
  - D - Petite élue - Lichens
  - E - Engagement - Note
  - F - Affaibles - Sigle national
  - G - Sinistres initiales - Sue peut-être
  - H - Fleuve côtier - Certain - Excessif
  - I - Chaînes de montre
  - J - Eternels béats - Petit singe

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									





## HANDBALL - EXCELLENCE MESSIEURS (2<sup>E</sup> JOURNÉE-MISE À JOUR) CS Bir Mourad Rais- HBC El-Biar aujourd'hui à 18h00

Le CS Bir Mourad Rais affronte le HBC El-Biar ce mardi à 18h00 à la salle Harcha Hassen (Alger), en match comptant pour la mise à jour de la deuxième journée du championnat d'Algérie de handball, Excellence messieurs, groupe B, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Initialement prévue vendredi à 16h00 à la salle Baraki, cette rencontre avait été reportée par l'instance fédérale sans préciser les raisons de son ajournement.

### Groupe A :

M Bordj Bou Arreridj -MC Oran	25-17
ES Ain Touta-AB Barika	32-17
CHB Zighout Youcef -CRBB Arreridj	27-24
CRB Mila-JS Saoura	25-20
MC Saïda: Exempt	

Classement	Pts	J
1. CRB Mila	4	2
2. ES Ain Touta	2	1
--. M Bordj Bou Arreridj	2	1
--. CHB Zighout Youcef	2	1
5. JS Saoura	0	1
--. CR Bordj Bou Arreridj	0	1
--. MC Oran	0	1
--. AB Barika	0	2
9. MC Saïda	--	--

### Groupe B:

O. El Oued-RC Arbaâ	33-21
JSE Skikda-OM Annaba	29-25
MC Oued Tlélat -IC Ouargla	28-25

### Mardi 29 octobre (18h00)

CS Bir Mourad Rais- HBC El-Biar	
C. Chelghoum Laïd	: Exempt.

Classement	Pts	J
1. JSE Skikda	4	2
--. O.El-Oued	4	2
3. O.M Annaba	2	2
--. MC Oued Tlelat	2	2
--. IC Ouargla	2	2
6-. CS Bir Mourad Rais	0	1
--. RC Arbaa	0	2
8. HBC El-Biar	--	--
--.C.C.Laid	--	--

## PREMIÈRE ÉDITION DE LA COURSE À DISTANCE MAXIMALE DANS LES PISTES DÉSERTIQUES Plus de 80 participants nationaux et étrangers au "Treg Djanet"

La première édition de la course à distance maximale dans les pistes désertiques "Treg Djanet" a débuté lundi avec la participation de 83 coureurs dont 78 étrangers, a-t-on appris des organisateurs.

Organisée sous le patronage du ministère de la Jeunesse et des Sports par la Fédération algérienne de sport et travail (FAST) et la direction locale du secteur, cette manifestation sportive regroupe, durant cinq jours (28 octobre/1er novembre), ces participants issus de 11 pays (Algérie, Allemagne, Angleterre, Australie, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal), selon la même source.

La course se déroule en cinq étapes et les coureurs devront parcourir près de 40 km par jour pour une distance globale de 222 km, a-t-on expliqué.

Toutes les conditions requises sont réunies pour assurer le bon déroulement et la réussite de cette compétition, a affirmé le DJS, Ouamane Fodil.

Selon des déclarations recueillies par l'APS auprès des participants étrangers, ces derniers sont convaincus que cette course est une "expérience inoubliable" pour eux, et leur permet de découvrir le paysage magnifique de cette région saharienne. Ils ont, par ailleurs, saisi cette occasion pour saluer l'hospitalité des habitants locaux.

De son côté, le président de la FAST, Abdelkrim Chouchaoui, a souligné que le rendez-vous sportif "Treg Djanet", a pour objectif de promouvoir la destination Algérie, favoriser l'échange culturel et faire connaître les potentialités touristiques que recèle cette wilaya de l'extrême Sud-est du pays. Cet événement international, qu'a abrité la wilaya de Timimoun pendant deux ans de suite, contribuera également à attirer les médias qui sont appelés à contribuer au renforcement de la place de Djanet parmi les destinations touristiques privilégiées, a-t-il conclu.

## EQUITATION - SAUT D'OBSTACLES Le 2<sup>ème</sup> regroupement des jeunes talents fin octobre à Oran

Le deuxième regroupement des jeunes talents en saut d'obstacles aura lieu, du 29 au 31 octobre en cours au centre équestre "Etrier Oranais" d'Es-Senia (Oran).

Ce 2ème regroupement, d'une durée de trois jours, sera dirigé par l'expert de la Fédération équestre internationale, l'égyptien Khalifa Mohamed, assisté du sélectionneur des jeunes talents, Toufik Bougandoura, dans le cadre de la sélection d'une équipe africaine qui représentera l'Afrique aux jeux olympique de la Jeunesse 2026 à Dakar, au Sénégal.

Inscrit dans le cadre du projet "Ambition Jeunes Talents" de la Fédération équestre algérienne (FAEq), ce conclave regroupera plus d'une

quarantaine de jeunes cavaliers et cavalières des catégories cadets et juniors, dont le premier stage a eu lieu au mois de septembre dernier au centre "Haras Élégance" à Tipaza.

Ce dispositif inscrit dans une stratégie plus large de la Fédération équestre algérienne, qui vise à optimiser le processus de détection, de sélection et de formation des jeunes talents, afin de préparer les élites de demain et offrir aux sélectionneurs nationaux un panorama élargi des potentiels promet-

teurs. La Fédération ne cache pas ses ambitions à long terme. Elle aspire à qualifier plusieurs de ces jeunes cavaliers pour les prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), prévus en 2026 à Dakar, au Sénégal. Cette perspective souligne l'importance accordée à la formation et au développement des jeunes talents dans le domaine équestre en Algérie.

En organisant de tels stages, la Fédération équestre algérienne démontre sa volonté d'investir dans l'avenir du sport

équestre national. Elle mise sur une approche structurée et professionnelle pour former la prochaine génération de champions.

La direction des jeunes talents "attache la plus grande importance à la préparation des jeunes cavaliers, développer les démarches de leur détection et accompagner ceux au potentiel prometteur", selon Bougandoura. Il est à rappeler qu'un 3e stage est inscrit au programme de la Fédération durant les prochaines vacances scolaires d'hiver.

## CHALLENGE MONDIAL DE SAUT D'OBSTACLES Le 3<sup>ème</sup> et dernier tour qualificatif vendredi prochain à Oran

Le 3ème et dernier tour qualificatif pour le challenge mondial FEI catégorie (A, B et C) de saut d'obstacles aura lieu, vendredi prochain au centre équestre "Etrier Oranais" d'Es-Senia (Oran), a-t-on appris, lundi, auprès de la Fédération équestre algérienne. Cette compétition d'une journée, organisée conjointement par la Fédération équestre algérienne (FEA) et le club hippique Etrier Oranais, sous l'égide de la Fédération équestre internationale (FEI), verra la participation de 140 cavaliers et cavalières de différents clubs du pays, âgés de 15 ans et plus, titulaires des 1er et

2ème degrés, montant des chevaux "Open" de 6 ans et plus sur des obstacles de 1,05 à 1,30 mètres. Ce concours sera supervisé par une juge représentant la Fédération équestre internationale, l'Algérienne Sebiame Fahima, assistée du tunisien Anis Sellami. Cette phase qualificative au challenge mondial, composée de trois tours, dont le premier et le deuxième se sont déroulés, récemment au centre équestre "Etoile de L'Est" de Constantine et "Haras Élégance" de Tipasa, permet, selon les organisateurs, aux cavaliers de se mesurer sur des parcours techniques élaborés par des ex-

perts internationaux et de prétendre à une qualification à la phase finale du challenge mondial 2025, dont le lieu n'est pas encore déterminé.

Le président de la FEA, Zohair Remili, a tenu à féliciter les deux cavaliers algériens Mostefaoui Souhaib et Saad Laib Abdeldjalil pour leur participation honorable à la phase finale du challenge mondial FEI, catégorie "A", qui s'est déroulée du 22 au 26 Octobre 2024 à Tachkent en Ouzbékistan, qui ont terminé au 11ème et 17ème places, en présence des cavaliers et cavalières de 10 pays.

## HANDBALL - EXCELLENCE (MESSIEURS) Sans président, le MC Oran privé de ses recrues (entraîneur)

Le MC Oran a raté son entrée en lice en championnat d'Excellence de handball (messieurs), après sa défaite en déplacement face au champion sortant, le MB Bordj Bou Arreridj (25-17), au moment où l'équipe évolue avec un effectif "très réduit", a indiqué, lundi, son entraîneur Mustapha Dohalah.

Nous nous sommes déplacés à Bordj Bou Arreridj dans la difficulté, vu que le club est toujours sans président et ni bureau exécutif. Raison pour laquelle nous n'avons pas encore qualifié les joueurs recrutés lors de l'intersaison", a déclaré l'ancienne légende de la balle ronde algérienne à l'APS.

Le club sportif amateur (CSA), qui gère la section handball, n'a pas encore tenu son assemblée générale électorale au titre du nouveau mandat olympique (2024-2028). L'ex-président, Chamseddine Bensenouci, et les membres de son bureau se sont retirés des affaires du club depuis l'adoption de leur bilan moral et financier, lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en septembre dernier, coïncidant avec la fin de leur mandat.

"La non tenue encore de l'assemblée générale électorale est en train de nous jouer un mauvais tour. Les joueurs recrutés, l'été dernier, exigent naturellement qu'ils soient

payés pour signer leurs nouvelles licences. Nous ne pouvons donc pas tabler sur eux", a déploré le coach des "Hamraoua".

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, Dohalah était dans l'obligation de se passer aussi des services de quatre autres joueurs, qui n'ont pas pu accompagner leur camarades à Bordj Bou Arreridj pour des "raisons administratives".

"Figurez-vous que j'étais obligé de convertir un joueur de champ en gardien de but, vu que notre effectif était décimé lors de cette première rencontre", a-t-il encore déploré. Malgré cela, l'ancien pivot de la sélection algérienne des années 1980 s'est dit

"satisfait" du rendement des joueurs alignés lors de cette première sortie de la saison du MCO, qui retrouve l'élite après deux exercices passés en deuxième palier.

"Finir la partie par huit buts d'écart face au champion sortant est un résultat positif pour nous, au regard des conditions difficiles que nous traversons. Nous avons même tenu la dragée haute à l'adversaire en terminant la deuxième période à égalité", s'est félicité Dohalah, qui a lancé un appel à la direction locale de la jeunesse et des sports pour organiser l'assemblée électorale du club oranais "dans les plus brefs délais".

## CAN-2024 FÉMININE (PRÉPARATION) NIGERIA-ALGÉRIE Les "Vertes" en quête de rachat mardi à Lagos

La sélection algérienne féminine de football, affrontera en amical son homologue nigériane, mardi au stade Mobolaji Johnson Arena à Lagos (16h00, algérienne), avec l'intention de se racheter deux jours après la défaite concédée face au même adversaire (2-0), dans le cadre de sa préparation en vue de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2024 (reportée à 2025).

Samedi, les coéquipières de la milieu de terrain Imane Chebel (Club de Regatas do Flamengo/ Brésil), ont concédé les deux buts en première période (21e, 45e+2), avant de se réveiller après la pause, mais sans pour autant parvenir à revenir dans la marque.

"On a affronté l'une des meilleures équipes du monde, en plus d'être 11 fois champion d'Afrique. On avait besoin de ce genre de match pour réévaluer encore nos jeunes joueuses et celles qui sont plus capées. Lors du premier match, on a changé pas mal de choses, notamment un système de jeu totalement innovant pour nous, où on a joué pour la première fois avec trois défenseuses, une manière de préparer dans le futur une possibilité de jouer dans ce cadre avec une organisation en bloc un peu plus bas", a indiqué le coach national Farid Benstiti, dans un entretien accordé à la chaîne YouTube officielle de la Fédération algérienne (FAF).

En prévision de ce rendez-vous, Benstiti a fait appel



à 22 joueuses, dont 4 évoluant dans le championnat local.

"Lors du second rendez-vous, nous allons évoluer différemment avec la titularisation de joueuses qui n'ont pas débuté le premier match. Nous allons adopter une organisation différente, avec une volonté différente, parce qu'on aura pas l'appré-

hension d'avoir déjà joué le Nigeria sur le premier match", a-t-il conclu.

Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre dernier, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN.

Au dernier classement de la FIEA dévoilé le 16 août 2024, l'équipe nationale féminine occupe la 84e place mondiale, tandis que le Nigeria est la première nation sur le plan continental (36e).

## FORMATION FIFA-FAF La formation des formateurs d'entraîneurs se poursuit à Alger

La formation qu'organise la Fédération algérienne de football (FAF), en collaboration avec la Fédération internationale de football (FIFA) au profit des formateurs d'entraîneurs se poursuit à Alger avec un focus sur les nouvelles approches enseignées par les experts désignés par la FIFA pour cette session, indique l'instance fédérale sur son site officiel.

Les formateurs sont revenus brièvement sur les enseignements tirés de la première journée, favorisant une interaction active entre les participants et les experts. L'après-midi, une séance pratique fut consacrée aux entraîneurs, leur permettant de mettre en application les concepts et techniques acquis lors de la formation théorique.

Ce programme a pour but de mettre à jour les connaissances et les méthodes pédagogiques des formateurs d'entraîneurs. Ces derniers auront ensuite pour mission de transmettre leur savoir aux instructeurs non concernés par ce stage, précise la même source.

Cette formation permettra aux formateurs de partout dans le monde, d'apprendre un contenu standardisé de manière interactive. Elle va également améliorer la qualité de la formation des entraîneurs en Algérie, conclut le communiqué de la FAF.

## LIGUE 1 MOBILIS

### Bilel Dziri nouvel entraîneur du Paradou AC (club)

L'ancien international algérien Bilel Dziri a été désigné nouveau entraîneur du Paradou AC (Ligue 1 Mobilis de football), en remplacement du Tunisien Radhi Jaïdi dont le contrat a été résilié à l'amiable, indique le club algérois dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. "Le Paradou AC est heureux d'annoncer l'arrivée de Bilel Dziri en tant que nouvel entraîneur de l'équipe première. Ce choix a été mûrement réfléchi par la direction du club, avec la conviction que son expérience et son expertise sauront mener l'équipe vers de nouveaux succès.", écrit le Paradou AC sur sa page officielle sur facebook.

"Nous souhaitons à M. Dziri tout le succès possible dans cette nouvelle aventure et que cette collaboration sera couronnée de réussite pour notre club.", a-t-on ajouté. Agé de 52 ans, l'ancien milieu de terrain du NA Hussein Dey puis de l'USM Alger, avait auparavant dirigé plusieurs clubs dont le dernier en date, l'ES Ben Aknoun. Au terme de la 6e journée, les "Académiciens" occupent la 14e place au tableau en compagnie de l'ASO Chlef avec 5 points chacun, à une longueur d'avance sur la lanterne rouge le CR Belouizdad. Lors de la prochaine journée (la 7e), le PAC sera en appel pour défier le samedi 2 novembre le MC El-Bayadh.



### La direction de l'ES Sétif refuse la démission d'Abdelkrim Bira

Le manager général, directeur sportif et porte-parole de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Abdelkrim Bira, a présenté dimanche sa démission en raison d'une "tentative d'agression" sur sa personne par "certaines personnes", une démission aussitôt refusée par la direction, a-t-elle indiqué dans deux communiqués distincts, publiés sur la page Facebook officielle du club.

Les communiqués ont précisé qu'à la suite de la tentative d'agression dont il a fait l'objet, hier (samedi) par des "certaines personnes", au stade "500 logements", Abdelkrim Bira a présenté sa démission de son poste, qui a été rejetée par la direction de la société "Black Eagles", filiale du groupe Sonelgaz, propriétaire du club.

La direction a appelé les fidèles supporters du club à "s'unir autour de leur équipe pour mettre en échec les tentatives visant à déstabiliser l'ESS", et a dénoncé la tentative d'agression dont M. Abdelkrim Bira a fait l'objet, considérant que de tels actes "nuisent au club et ne contribuent nullement à l'amélioration de ses résultats".

Il est à signaler que l'ES Sétif occupe, après 6 journées, la 6e place du classement de la Ligue 1 avec 8 points, ex-aequo avec l'US Biskra et le MC Oran.

Les résultats obtenus par les "Noir et Blanc" (2 victoires, 2 matchs nuls et 2 défaites) ne satisfont pas les supporters de l'équipe, surtout au vu de ses conditions financières confortables depuis le transfert de sa propriété à la Sonelgaz.

### ES MOSTAGANEM L'entraîneur Hadjar "valorise" la victoire face l'US Biskra après trois défaites de rang

L'ES Mostaganem met un terme à une série de trois défaites de rang en battant à domicile l'US Biskra (1-0), samedi soir en clôture de la 6e journée du championnat de Ligue 1 de football, un succès "ô combien important", a déclaré son entraîneur. "C'est une victoire ô combien importante, notamment sur le plan psychologique, car elle aura l'effet de réduire la pression qui s'est installée sur nos épaules, après trois défaites de suite", s'est réjoui l'entraîneur Cherif Hadjar dans ses déclarations d'après match. "J'estime que nous avons amplement mérité ce succès dont nous avons tant besoin. Il permet à l'équipe de retrouver sa sérénité pour préparer nos prochains rendez-vous dans de meilleures conditions", a-t-il ajouté. Après avoir réussi à engranger quatre points au cours de ses deux premières sorties en championnat, la formation de l'Ouest du pays, qui retrouve l'élite après 25 ans d'attente, a concédé trois défaites d'affilée, dont la dernière en date, mardi passé à domicile face à l'USMA (1-0), pour le compte de la mise à jour du championnat. Par ailleurs, l'entraîneur Hadjar a déploré l'état de la pelouse du stade Mohamed-Bensaïd, lieu de domiciliation de son équipe, estimant qu'elle a besoin d'être "totalement rénovée". "C'est clair que l'état dégradé de la pelouse nous gêne énormément. Ce terrain expose aussi les joueurs aux blessures, ce qui nécessite l'intervention des responsables concernés pour procéder à sa rénovation totale, car toutes les actions visant à sa remise en état n'ont pas suffi pour que l'herbe retrouve sa splendeur", a ajouté le patron technique des "Hawata". A l'issue de la 6e journée, l'ESM pointe à la 10e place avec sept points. Lors de la prochaine journée (2 novembre), les protégés de Hadjar rendent visite, à l'autre promu en Ligue 1, l'O Akbou, qui occupe la troisième position au classement avec 11 unités.

## LIGUE 1 MOBILIS (7E JOURNÉE) PROGRAMMATION USMA-MCA et CRB-JSS reportés à une date ultérieure (LFP)

Les matchs USM Alger-MC Alger et CR Belouizdad-JS Saoura, comptant pour la 7e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, ont été reportés à une date ultérieure pour "des raisons organisationnelles", a annoncé la

Ligue de football professionnel (LFP), dimanche soir dans un communiqué.

"La LFP informe que les rencontres programmées à Alger les 4 et 5 novembre 2024, à savoir CR Belouizdad-JS Saoura et USM Alger-MC Alger, comptant

pour la 7e journée du championnat, seront reportées, et cela pour des raisons organisationnelles liées aux festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution de libération du 1er Novembre 1954", a

indiqué l'instance dirigeante de la compétition sur son site officiel.

La 7e journée du championnat débutera le samedi 2 novembre avec cinq matchs au menu, dont l'affiche MC Oran-CS Constantine, et se poursui-

vra le dimanche 3 novembre avec au programme le duel des promus : Olympique Akbou - ES Mostaganem. "Les nouvelles dates de ces rencontres seront communiquées ultérieurement", conclut la LFP.

## LIGUE 1 MOBILIS (PARADOU AC) Séparation à l'amiable avec l'entraîneur tunisien Jaïdi (club)

Le Paradou AC, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé dimanche avoir trouvé un accord avec l'entraîneur tunisien Radhi Jaïdi, pour une résiliation du contrat à l'amiable, dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

"Le PAC informe son public qu'un accord à l'amiable a été trouvé avec l'entraîneur Radhi Jaïdi, pour mettre fin à notre relation professionnelle. Le club tient à exprimer sa profonde gratitude à Jaïdi et à l'ensemble du staff technique pour leur engagement et leurs efforts constants tout au long de la période au sein du club. Le PAC leur souhaite pleine réussite pour la suite de leurs carrières respectives", indiqué le club algérois.

L'ancien international tunisien de 49 ans, avait rejoint le Paradou AC en juillet dernier, en remplacement du Français Corentin Martins. Avant d'atterrir en Algérie, il était sur le banc du club du Cercle Bruges (Div.1 belge) en tant qu'entraîneur-adjoint pendant deux saisons 2022-2024.

Jaïdi est le quatrième entraîneur de l'élite à démissionner ou être démis de ses fonctions, après Corentin Martins (CRB), Youcef Bouzid (MCO), et Si Tahar Chérif El-Ouezzi (JSS/ avant le début du nouvel exercice).

Après avoir démarré la nouvelle saison du bon pied en battant à domicile l'ASO Chlef (2-0), lors de la 1re journée, le PAC reste sur une mauvaise série de cinq matchs sans victoire : trois défaites et deux nuls.

Le dernier nul concédé vendredi soir face au MC Oran (2-2), en match disputé au stade olympique du 5-juillet (6e journée), a poussé la direction à prendre la décision de se passer des services de Jaïdi, en attendant de dévoiler son successeur.

Au terme de la 6e journée, les "Académiciens" occupent la 14e place au tableau en compagnie de l'ASO Chlef avec 5 points chacun, à une longueur d'avance sur la lanterne rouge le CR Belouizdad. Lors de la 7e journée, le PAC sera en appel pour défier le samedi 2 novembre le MC El-Bayadh.

## LIGUE 1 FRANÇAISE (9<sup>E</sup> J) OLYMPIQUE LYON Benrahma passeur décisif face à Auxerre (2-2)

L'ailier international algérien de l'Olympique Lyon, Saïd Benrahma, a signé sa deuxième passe décisive en Ligue 1 française de football, lors du match nul concédé dimanche après-midi à domicile face à l'AJ Auxerre (2-2), pour le compte de la 9e journée.

Titularisé par l'entraîneur Pierre Sage, Benrahma était à l'origine du deuxième but des "Gones", en déposant le ballon sur le tête du Géorgien Georges Mikautadze (62e). Il a cédé sa place en seconde période au Français Alexandre Lacazette (69e).

A l'issue de ce résultat, l'OL rejoint provisoirement Reims à la 6e place au classement avec 14 points chacun, alors que l'AJA monte à la 12e position (10 pts).

Le joueur algérien a signé sa première passe "D" le 6 octobre, lors de la victoire décrochée à domicile face au FC Nantes (2-0), dans le cadre de la 7e journée.

Benrahma (29 ans) compte également deux buts depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues : face au Havre AC en championnat (4-0) et devant les Grecs de l'Olympiakos (2-0), en Ligue Europa.

Arrivé à Lyon en février 2024 à titre de prêt, en provenance de West Ham (Angleterre) jusqu'à la fin du précédent exercice, Benrahma a signé durant l'intersaison un contrat jusqu'en 2027 (plus une saison en option), après la décision de l'OL de lever l'option d'achat pour un transfert définitif contre un chèque estimé à environ 14,4 millions d'euros.

Il s'est distingué avec l'équipe nationale lors de la dernière fenêtre internationale d'octobre, en inscrivant un doublé face au Togo (5-1), le 10 octobre à Annaba, pour le compte de la 3e journée (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025.

APS

## LIGUE 2 AMATEUR (7E J. GR. CENTRE-OUEST) 1<sup>re</sup> victoire du RCA, la JSEB et le NAHD battus

Le RC Arba a enregistré sa première victoire de la saison aux dépens du WA Mostaganem (2-1), alors que les deux clubs algérois, la JS El-Biar et le NA Hussein-Dey se sont inclinés respectivement à Saïda (0-1) et Miliana (0-2), lors des matchs de la 7e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football du Groupe "Centre-Ouest", disputée dimanche.



Cette 7e journée, qui a débuté hier samedi, a été favorable à l'ASM Oran et l'US Bechar-Djedid vainqueurs respectifs des mal-classés à savoir, le CR Témouchent (2-0) et le SC Mecheria (2-1).

Les Oranais qui comptent un match en retard face au NA Hussein-Dey, sont désormais 5es (11 pts), tandis que les promus de l'USBD (13 pts), sont provisoirement dauphins en compagnie de la JSM Tiaret, à une longueur du leader, l'ES Ben-Aknoun (14 pts).

Il a fallu donc attendre la 7e journée pour voir le RC Arba, un ex-pensionnaire de la Ligue 1, enregistrer son 1re succès de la saison face au WAMostaganem (2-1), un succès acquis dans la douleur (82e minute), alors que la rencontre se dirigeait vers un score de parité.

Grâce à cette victoire, "Ezzerga" toujours avant-dernière (15e - 5 points), se rapproche du duo: CR Témouchent - NA Hussein Dey (13- 6 pts). Ce dernier qui visait en début de saison, son retour parmi l'élite, a encore déçu ses plus fervents supporteurs en

se faisant battre par le SKAF Khemis Miliana (2-0), une défaite qui pourrait compromettre déjà ses chances d'accession.

L'autre club algérois, la JS El-Biar, promu cette saison, a raté l'occasion de prendre la tête du classement, en perdant en déplacement face au MC Saïda (1-0) sur un but inscrit dès l'entame de la 2e période (46'). Néanmoins, les El-Biarrois (13 pts) conservent leur place au pied du podium à une longueur du leader, l'ES Ben-Aknoun (14 pts).

La dernière rencontre inscrite au programme de dimanche est revenue aux locaux de l'ESM Koléa devant le MCB Oued-Sly (1-0), un succès qui leur a permis de remonter à la 8e place avec 9 points au compteur, en compagnie du GC Mascara.

En revanche, le MCBOS dégringole à la 12e place, suite à cette seconde défaite de rang, après celle concédée chez lui en semaine face au RC Kouba (1-2).

Les deux derniers matchs de cette 7e journée: ES Ben-Aknoun-GC

Mascara et RC Kouba/JSM Tiaret, se vembre.

### Les résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement des rencontres de la 7e journée du championnat de Ligue 2 amateur groupe Centre-Ouest, disputées samedi et dimanche.

**Samedi:**  
ASM Oran - CR Témouchent 2-0  
US Béchar-Djedid - SC Mécheria 2-1

**Dimanche:**  
RC Arba - WA Mostaganem 2-1  
ESM Koléa - MCB Oued Sly 1-0  
MC Saïda - JS El-Biar 1-0  
SKAF Khemis-Miliana - NAH-Dey 2-0

**Mardi 5 novembre (15h00):**  
ES Ben-Aknoun - GC Mascara  
RC Kouba - JSM Tiaret

Classement :	Pts	J
1). ES Ben Aknoun	14	6
2). JSM Tiaret	13	6
--). US Bechar Djedid	13	7
4). JS El Biar	12	7
5). RC Kouba	11	6
--). ASM Oran	11	6
7). MC Saïda	10	7
8). GC Mascara	9	6
--). ESM Koléa	9	7
10). WA Mostaganem	8	7
--). SKAF Khemis	8	7
12). MCB Oued Sly	7	7
13). NA Hussein-Dey	6	6
--). CR Témouchent	6	7
15). RC Arba	5	7
16). SC Mecheria	0	7

## Le MC Saïda confirme son réveil sous la houlette de son nouveau coach Bouziane Rahmani

Le MC Saïda a infligé sa première défaite à la JS El Biar (1-0), lors du match décalé de la 7e journée du championnat de Ligue 2 de football dimanche, confirmant son réveil après un début difficile dans cette épreuve.

Il s'agit du deuxième succès du "Mouloudia", qui a retrouvé la Ligue 2 amateur, après avoir passé une saison en inter-régions et qui lui a permis de s'extirper de la zone rouge.

En trois rencontres, les Vert et Rouge ont réussi à engranger sept

points sur neuf possibles, et ce, sous la houlette de leur nouvel entraîneur, Bouziane Rahmani, qui a débuté la saison sur le banc de la JS Jijel, nouveau promu en deuxième division.

Rahmani, qui a succédé à Mokhtar Assas après le nul à domicile face au WA Mostaganem, lors de la 4e journée, a salué la victoire des siens contre le dauphin du groupe Centre-Ouest, mettant en valeur "la grande détermination" des joueurs pour décrocher un "succès bien mérité".

Il a, en outre, souligné que son objectif avec sa nouvelle formation est "d'assurer un maintien tranquille", avant au passage avoir relevé "plusieurs carences" qu'il compte y remédier au fil du temps.

Ayant concédé une seule défaite en sept journées, remontant à son deuxième match sur le terrain du NA Hussein-Dey le 28 septembre dernier, le MCS s'est hissé à la 7e place avec 10 points (2 victoires, 4 nuls et une défaite), distancé de quatre unités par le leader de la poule, l'ES Ben Aknoun.

**CHELSEA  
MARESCA CONFORTE  
JAMES**

Confronté à des blessures récurrentes, le latéral droit de Chelsea Reece James (24 ans, 2 matchs en Premier League cette saison), de retour à la compétition ces dernières semaines, a fait l'objet de rumeurs de départ. Mais celles-ci ne semblent plus d'actualité puisque l'entraîneur des Blues Enzo Maresca compte sur son capitaine. "Reece James est très important, c'est notre capitaine et un joueur fantastique. Nous avons besoin de lui, c'est un joueur incroyable. Nous avons besoin qu'il soit en forme, c'est le plus important", a commenté le technicien italien en marge du match de Premier League remporté contre Newcastle (2-1), dimanche.

**LIVERPOOL  
SLOT ENCENSE  
SALAH**

Auteur de son huitième but de la saison dimanche, contre Arsenal (2-2), Mohamed Salah (32 ans, 9 matchs et 6 buts en Premier League cette saison) a évité la défaite à son équipe de Liverpool lors du choc de la 9e journée de Premier League. L'entraîneur des Reds, Arne Slot, a salué en conférence de presse l'apport global de son attaquant égyptien.

"L'apport de Mohamed Salah n'est pas que dans la finition. Il est aussi toujours disponible pour nous. Je pense que c'est l'une des qualités des meilleurs joueurs : ils sont toujours disponibles et se montrent dans les grands matchs. Aujourd'hui (dimanche), il a fait un grand match, tout comme la semaine dernière contre Chelsea (2-1) où il s'est également montré à la hauteur avec un but et une passe décisive", a rappelé le technicien néerlandais. "C'est aussi ce dont vous avez besoin si vous êtes un grand club, comme Liverpool et Arsenal. Vous avez besoin de ces joueurs de qualité parce que si vous ne les avez pas, il sera difficile d'obtenir des résultats. Ces joueurs peuvent faire la différence pour vous, et Mo l'a fait aujourd'hui sur le plan offensif", a ajouté Slot.

**BARCELONE  
MESSI A ADORÉ  
LE CLASICO**

En démonstration à Santiago Bernabéu face au Real Madrid (4-0) samedi en Liga, le FC Barcelone a ravi tous ses supporters, à commencer par Lionel Messi (37 ans). Sous une publication du club catalan sur Instagram, la légende du Barça a savouré le large succès des Blaugrana. "Quelle belle victoire !", a écrit le milieu offensif de l'Inter Miami en espagnol. Ce festival catalan a dû rappeler quelques bons souvenirs à l'Argentin.

**ROMA  
HUMMELS  
DÉJÀ SUR LE  
DÉPART ?**

Considéré comme le remplaçant d'Evan Ndicka par son entraîneur Ivan Juric, le défenseur central de l'AS Roma Mats Hummels (35 ans, 1 apparition en Serie A cette saison) pourrait quitter la capitale italienne dès cet hiver, selon le journaliste Nicolo Schira.

Arrivé libre après la fin de son contrat au Borussia Dortmund, l'Allemand a effectué ses débuts avec la Louve dimanche, à l'occasion de la rouste infligée par la Fiorentina (1-5). Il a remplacé Paulo Dybala pour les 20 dernières minutes afin de pallier l'expulsion de Mario Hermoso.

**MAN UTD  
C'EST FINI  
POUR  
TEN HAG !**

Le voilà enfin, ce coup de tonnerre à Manchester United ! Longtemps sur la sellette, l'entraîneur Erik ten Hag a officiellement été remercié par ses dirigeants ce lundi. Le tacticien néerlandais paie le très mauvais début de saison des Red Devils, 14es de Premier League après neuf journées et 21es de Ligue Europa après trois rencontres. Arrivé en juillet 2022, il aura remporté deux trophées : la League Cup en 2023 et la FA Cup en 2024. Ruud van Nistelrooy va assurer l'intérim en attendant de trouver le prochain coach.

**LIVERPOOL  
VAN DIJK  
TOUJOURS  
AUSSI FLOU**

En fin de contrat en juin prochain, le défenseur central de Liverpool Virgil van Dijk (33 ans, 9 matchs et 1 but en Premier League cette saison) s'est toujours montré évasif au sujet de son avenir. Et le capitaine des Reds ne semble pas pressé de régler son cas personnel.

"Nous verrons ce qui se passe à la fin de la saison, je prends du plaisir à jouer mon football. Je me sens très bien, physiquement et mentalement. Je suis dans un bon état d'esprit et oui, rien de plus à dire, je veux juste continuer à profiter", a confié le Néerlandais aux médias après le nul contre Arsenal (2-2), dimanche en Premier League.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Édité par la SARL  
**DK NEWS**  
Directeur général  
**Benzine Lamine**  
Gérant  
**Fayçal Laouer**  
Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

**RÉDACTION ADMINISTRATION**  
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com  
**PUBLICITE** : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /  
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.  
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -  
Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## ALGÉRIE - OMAN

### Arrivée du Président de la République à Mascate pour une visite d'Etat au Sultanat d'Oman

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est arrivé lundi après-midi à Mascate pour une visite d'Etat au Sultanat d'Oman, pays frère.

Le Président de la République a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international de Mascate par le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq.

La visite du Président de la République au Sultanat d'Oman s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation entre les deux pays.



### Des relations profondément enracinées et une volonté ferme de renforcer et d'intensifier la coopération bilatérale

L'Algérie et le Sultanat d'Oman, pays frère, sont liés par des relations profondes, portées par une volonté ferme des dirigeants des deux pays d'impulser une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale et d'établir un partenariat stratégique englobant tous les domaines.

Ces relations qui se distinguent par une convergence de vues et de positions concernant les questions arabes, régionales et internationales, sont appelées à se consolider à l'occasion de la visite d'Etat que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, effectue à partir de ce lundi au Sultanat d'Oman, où il aura des entretiens avec le Sultan Haitham ben Tariq, sur les questions régionales et internationales, notamment la question palestinienne, et les questions liées à la coopération bilatérale.

Cette visite se veut une opportunité importante pour renforcer et promouvoir les liens étroits de fraternité, d'amitié historique et d'entente unissant les deux pays, à la hauteur des aspirations des deux peuples frères.

Elle permettra également de définir de nouveaux domaines à caractère prioritaire pour la coopération bilatérale dans les différents secteurs intéressant les deux pays.

Il s'agit, aussi, d'examiner les opportunités de coopération conjointe dans les domaines de l'investissement, de l'énergie, des mines, de la sécurité alimentaire, de l'agriculture saharienne et de la possibilité de mettre en place des projets communs dans de nombreux autres secteurs. Les dirigeants des deux pays sont en constante coordination et en concer-

tation permanente sur toutes les questions, notamment concernant les développements dans la région et sur les plans régional et international, en consécration de la tradition de concertation politique entre les deux pays à tous les niveaux, au service de leurs intérêts communs et des intérêts de la nation arabo-musulmane.

A cet égard, le Président de la République avait envoyé, en mai dernier, un message à Sa Majesté le Sultan Haitham ben Tariq, lui adressant ses salutations fraternelles et ses vœux de progrès et de développement au Sultanat d'Oman et à son peuple frère, remis par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf.

Le Président de la République avait également reçu, en mai dernier, le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, M. Badr bin Hamad bin Hamoud Al Busaidi, porteur d'un message de son frère le Sultan Haitham ben Tariq. Suite à sa réélection à la présidence de la République pour un second mandat, le Président de la République avait reçu un message de félicitation de son frère, le Sultan Haitham ben Tariq, dans lequel il lui a fait part de ses vœux sincères de succès et de réussite, et au peuple algérien frère davantage de progrès et de prospérité et un plein développement aux relations entre les deux pays. En consécration de ce haut niveau de coordination et de concertation permanente, les relations algéro-omanaises ont connu dernièrement une dynamique intense marquée par des visites

mutuelles et les contacts entre les différents responsables des différentes institutions et secteurs des deux pays, et qui a permis de faire une évaluation globale de la coopération bilatérale et d'examiner les moyens de la promouvoir dans divers domaines.

Plusieurs rencontres ont, par ailleurs, eu lieu entre des représentants d'entreprises et de groupes, et les hommes d'affaires des secteurs publics et privés des deux pays, lesquelles ont permis d'explorer les opportunités prometteuses d'investissements dans plusieurs domaines.

La 8<sup>e</sup> session de la Commission mixte algéro-omanaise, tenue en juin dernier à Alger, avait mis en avant la convergence des vues des deux pays face aux différents défis régionaux et internationaux.

Dans ce contexte, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saïf Bin Nasser Bin Rashid Al-Badaai avait souligné dans une déclaration à l'Agence de presse omanaise (Oman News Agency), que "les deux pays entretiennent des relations profondément enracinées marquées par une convergence de vues et une coordination politique de haut niveau, notamment concernant les causes arabes et les questions de paix mondiale".

Il a également qualifié la visite d'Etat qu'effectue le Président de la République au Sultanat d'Oman "d'historique", visant à "renforcer les relations bilatérales, et à ouvrir de larges perspectives conformément aux orientations des dirigeants des deux pays et leur plein attachement à promouvoir le partenariat bilatéral".

### Tebboune rencontre des membres de la communauté algérienne établie au Sultanat d'Oman

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a rencontré, lundi soir à Mascate, des membres de la communauté algérienne établie au Sultanat d'Oman, et ce, à l'occasion de la visite d'Etat qu'il effectue dans ce pays frère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la tradition perpétuée par le président de la République lors de ses visites à l'étranger, et ce, pour écouter les préoccupations de la communauté nationale à l'étranger. Le pré-

sident de la République est arrivé plus tôt dans la journée au Sultanat d'Oman, en provenance de la République arabe d'Egypte. Il a été accueilli, à son arrivée à l'Aéroport international de Mascate, par le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq. La visite du président de la République au Sultanat d'Oman s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation entre les deux pays frères.

### CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS AFRICAINS La délégation algérienne reçue à Accra par le président du Parlement du Ghana

Une délégation des deux chambres du Parlement a été reçue, dimanche à Accra, par le président du Parlement du Ghana, Alban Sumana Kingsford Bagbin, en marge de sa participation aux travaux de la deuxième assemblée de la Conférence des présidents des Parlements africains (26-27 octobre), indique un communiqué du Conseil de la nation.

La rencontre a permis de "passer en revue l'état et les perspectives des relations d'amitié historiques entre l'Algérie

et le Ghana, ainsi que les moyens de les hisser au niveau des liens profonds de fraternité entre les deux peuples et du rôle influent des deux pays dans l'espace africain commun", précise le communiqué.

A cette occasion, "le chef de la délégation, Salem Ben M'barek, a transmis les salutations du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, au président du Parlement du Ghana, avec lequel il a procédé à un échange de vues sur l'actualité africaine et l'importance pour les

parlementaires africains de contribuer à relever les défis qui entravent la réalisation de la sécurité, de la paix et du développement dans le continent", ajoute la même source. Les deux parties sont en outre convenues de "renforcer la coopération entre les deux institutions à travers l'échange de visites et l'activation des groupes d'amitié parlementaire" et d'"intensifier les efforts pour développer le continent et améliorer la situation des peuples africains".

## ALGÉRIE - CUBA

### Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le Général de Corps d'Armée cubain Joaquin Quintas Sola

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, en audience, lundi au siège de l'Etat-Major de l'ANP, le Général de Corps d'Armée, Joaquin Quintas Sola, Vice-ministre des Forces armées révolutionnaires cubaines, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, suivi du salut militaire présenté à l'hôte par une formation militaire représentant les différentes Forces de l'ANP, précise la même source. Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces, des Chefs de départements et des directeurs centraux de l'Etat-Major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que l'ambassadeur de la République de Cuba en Algérie, les deux parties ont abordé "le contexte sécuritaire international", soulignant "la nécessité de la conjugaison des efforts pour relever les défis et explorer les voies et moyens à même de renforcer les relations de coopération entre les deux pays. Les deux parties ont également échangé les points de vue sur les questions d'intérêt commun", note la même source.

A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution, au terme de laquelle il a, tout d'abord, "souhaité la bienvenue à la délégation hôte", en soulignant que les relations entre l'Algérie et Cuba "sont profondes et se caractérisent par des liens d'amitié historiques, imprégnés de valeurs et de principes immuables". "Les relations entre l'Algérie et la République de Cuba sont profondes et se distinguent par des liens d'amitié historiques, imprégnés de valeurs et de principes immuables, qui ont jeté les bases d'une coopération bilatérale exemplaire, basée sur l'entraide, la solidarité, ainsi que sur le soutien aux peuples opprimés et aux causes justes, à leur tête les questions sahraouie et palestinienne", a souligné le Général d'Armée. "Par ailleurs, les positions des deux pays, dans le cadre du Mouvement des Non Alignés se sont caractérisées par une conformité et une convergence qui émanent d'une conscience commune de la nécessité d'instituer un Mouvement mondial qui défend les intérêts des pays en développement et rejette la polarité", a-t-il ajouté, relevant qu'à ce titre, "les contributions de l'Algérie et de Cuba ont eu un effet considérable et palpable sur l'action de ce Mouvement, dont les motifs ayant prévalu à sa création et au renforcement de ces activités restent d'actualité à l'aune des mutations mondiales actuelles". Le Général d'Armée a affirmé que "les relations entre les deux pays ont connu un développement continu au niveau des concertations et de la coordination des positions à l'égard des questions d'intérêt commun en soulignant le souci de mettre en œuvre les visions stratégiques des dirigeants des deux pays, visant la promotion du partenariat entre les deux Armées". "Les relations entre les deux pays connaissent un développement continu au niveau des concertations, de la coordination des positions envers les questions d'intérêt commun et de la promotion de la coopération multidimensionnelle, que ce soit au niveau politique et économique, ou encore celui du développement humain, comprenant, entre autres, la santé, la culture, les sciences et le sport", a-t-il soutenu. "Au sein de l'ANP, nous œuvrons à la concrétisation des visions stratégiques des dirigeants de nos deux pays, ayant pour objectif la promotion du partenariat entre nos Armées respectives, et ce, par la création d'une nouvelle dynamique au domaine de la coopération militaire et la mise en place des mécanismes adéquats pour sa mise en œuvre", a ajouté le Général d'Armée. De son côté, le Général de Corps d'Armée Joaquin Quintas Sola "a fait part de sa joie de visiter l'Algérie", saluant à cette occasion "la ferme volonté qu'il a constatée chez Monsieur le Général d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'ANP, à consolider les relations militaires bilatérales et à les hisser à la hauteur des aspirations des dirigeants des deux pays amis afin d'asseoir les bases d'une coopération fructueuse et bénéfique pour les deux parties". Au terme de cette rencontre, les deux parties "ont échangé des présents symboliques avant que le Général de Corps d'Armée Joaquin Quintas Sola ne signe le Livre d'or de l'Etat-Major de l'ANP", conclut le communiqué.